



PADL-GRN



« Prévention et gestion des conflits violents autour des ressources naturelles partagées dans les régions du Chari-Baguirmi, Mandoul et Moyen Chari »

Etude de base

Publié en mai 2014. Données collectées en février 2014

Coordinateur du projet: Ouattara About Karno

Projet mis en œuvre par Search for Common Ground (SFCG) et l'Association pour Promotion d'un Développement Agro-Sylvo-Pastoral Intégré au Tchad (APRODAIT)

Contacts

About Ouattara Karno

Chargé de Programme

Ndjamena Quartier Klemat

Av Gendarmerie El Nimeiry,

Rue 3224

(+235) 99 65 19 88

kouattara@sfcg.org



COOPERATION TCHAD – UNION EUROPEENNE



DISCLAIMER : Les propos qui apparaissent dans ce rapport n'engagent que Search for Common Ground, et ne représentent pas forcément les avis et points de vue de l'Union Européenne.

Contenu

A.Contexte du projet	8
Contexte Tchadien.....	8
Contexte dans les trois régions	12
Contexte du projet	13
B.Méthodologie de l'étude	14
C.Résultats de l'étude de base	18
D.1 Conflits liés aux ressources naturelles : Etat des lieux	19
A. NATURE DES CONFLITS LIES AUX RESSOURCES NATURELLES.....	19
B. MECANISMES DE GESTION DES CONFLITS.....	25
D.2 Cartographie des organisations locales.....	32
1. Organisations présentes dans le Chari-Baguirmi :.....	33
2. Organisations présentes dans le Mandoul :.....	36
3. Organisations présentes dans le Moyen Chari	39
D.3. Indicateurs de base du projet	42
D.4. Leviers de participation des regroupements féminins	44
D.Recommandations	45

A. Résumé Exécutif

Contexte du projet et de l'étude de base

Le projet *Prévention et gestion des conflits violents autour des ressources naturelles partagées dans les régions du Chari-Baguirmi, Mandoul et Moyen Chari* est un projet financé par l'Union Européenne à travers le Ministère de l'économie, du plan et de la coopération internationale de la République du Tchad. Le suivi de la mise en œuvre est confié au Programme d'Appui au Développement Local et de la Gestion des ressources naturelles (PADL-GRN). Il est mis en œuvre par Search for Common Ground (SFCG) en partenariat avec l'Association pour Promotion d'un Développement Agro-Sylvo-Pastoral Intégré au Tchad (APRODAIT). C'est un projet qui s'étend du 30 octobre 2013 au 30 avril 2016 et qui a pour objectif global de « Promouvoir la résolution pacifique et la gestion des conflits violents liés aux ressources naturelles dans les régions du Chari-Baguirmi, Mandoul et Moyen Chari » et plus spécifiquement : (1) Augmenter les capacités des organisations locales et des citoyens à résoudre les conflits ; (2) Renforcer le dialogue sur le processus décisionnel pour la résolution des conflits aux ressources naturelles.

L'étude de base du Projet s'inscrit dans le cycle de vie du projet qui est d'une durée de 30 mois. A cet effet au début de la mise en œuvre, et ceci conformément à la proposition et à l'accord de financement entre Search for Common Ground et le Ministère de l'économie, du plan et de la coopération internationale de la République du Tchad, une évaluation de base devrait être réalisée pour identifier les organisations locales susceptibles d'être impliquées dans le projet, faire un état des lieux des conflits liés aux ressources naturelles et collecter les indicateurs de départ du projet. Le présent rapport contient les résultats de l'évaluation de base et est destiné premièrement à la coordination du programme, et de façon secondaire au Ministère de l'économie, du plan et de la coopération internationale à travers le PADL-GRN et l'APRODAIT.

Objectifs de l'étude de base

La présente étude de base a quatre objectifs majeurs:

1. **Faire un état des lieux des conflits liés aux ressources naturelles dans chaque zone** en identifiant les acteurs impliqués, les déclencheurs, la dynamique, les mécanismes de gestion de ces conflits et le niveau de confiance que les populations ont dans ces mécanismes.
2. **Réaliser une cartographie des organisations locales** avec leurs forces, faiblesses et contraintes et sélectionner les organisations locales qui seront impliquées comme partenaires du projet. Y compris : évaluer l'implantation, la structuration et la capacité de gestion de ces futurs partenaires, afin d'utiliser ces données pour orienter les programmes de renforcement des capacités.
3. **Collecter les indicateurs de départ du projet** : ceux-ci permettront une base solide pour le suivi et l'évaluation de l'action et de ces résultats. Ces indicateurs sont détaillés dans la section consacrée à ce sujet.
4. **Identifier les leviers de participation féminine** au projet.

Méthodologie de l'étude de base

L'étude de base a appliqué une méthodologie mixte qui a permis de collecter à la fois des données qualitatives et quantitatives en lien avec les différents objectifs de l'action. Afin de récolter les données nécessaires à cette étude, les différents outils de collecte suivants ont été utilisés : une revue de la littérature existante, 12 groupes de discussion (FGD), 25 entretiens clés individuels réalisés à Ndjamena et dans les zones d'étude (KII), et un mini-sondage réalisé auprès de 300 répondants, dont 100 par zone étudiée.

Au total, les données présentées dans le présent rapport proviennent de 485 personnes qui ont été consultées au cours des entretiens individuels (25), du sondage (130), des entretiens avec les

organisations de la société civile (30) et des groupes de discussion (130). Il s'agit principalement de membres des groupes suivants : Les agriculteurs/maraichers ; les éleveurs ; les femmes ; les jeunes ; les responsables administratifs, traditionnels, religieux, sécuritaires ; et les associations formelles et informelles. Toutes ces personnes ont été rencontrées à Ndjamena ou dans les villes de Koumra (Mandoul), Bousso (Chari Baguirmi) et Barh ko et Danamadji (Moyen Chari).

L'étude de base a été réalisée sur une période allant de décembre 2013, date du début de la phase préparatoire, à avril 2014, date de la phase finale de rédaction du rapport. La collecte des données de terrain a été réalisée en février 2014. Une large équipe a participé à la réalisation de cette étude, sous la coordination du chargé de Programmes de SFCG au Tchad, mêlant des membres de l'équipe de SFCG au Tchad, à Abidjan et à Washington, avec des consultants locaux recrutés au Tchad.

Les limites principales de cette étude concernent : (a) la taille de l'échantillon, qui n'est pas assez significative pour permettre une extrapolation des données à l'ensemble de la population, mais qui donne néanmoins une indication utile sur les tendances générales dans la zone ; (b) le caractère principalement urbain des zones de l'étude, lié au budget limité de cette étude de base ; et (c) la faible qualité de la saisie de certaines données quantitatives issues du sondage, qui ont forcé l'équipe d'analyse de données à invalider certains résultats pour le Chari-Baguirmi.

Résultats principaux de l'étude de base

Situation des conflits liés aux ressources naturelles dans les trois régions du Moyen Chari, Chari-Baguirmi, et Mandoul

- Aujourd'hui, les ressources naturelles représentent une source majeure de conflits dans la région soudanienne, où se situent les trois régions étudiées : 79 % des enquêtés estiment que les ressources naturelles sont « de temps en temps » (49%) ou « souvent » (30%) une source de conflits dans leur localité. Parmi ces ressources naturelles, ce sont principalement les champs (63,9% dans le Moyen Chari, 67,1% dans le Mandoul) et l'accès à l'eau des puits (72,1% dans le Chari Baguirmi) qui sont le plus souvent au cœur de conflits.
- Ces conflits autour de la terre se manifestent principalement entre les agriculteurs et les éleveurs, dont les modes de vie différents sont source de tension, principalement en raison de la destruction des champs des agriculteurs par les troupeaux des éleveurs, ou de l'occupation, par les agriculteurs, des couloirs de passage réservés au bétail. Dans les trois régions étudiées, les conflits « entre agriculteurs et éleveurs » sont cités en premiers lieux par les participants à l'enquête, avec jusqu'à 89% des enquêtés de Mandoul qui le mentionnent comme conflit le plus récurrent.
- Alors qu'auparavant, agriculteurs et éleveurs coexistaient pacifiquement et trouvaient une complémentarité dans leurs activités respectives, depuis les années 1980, un bouleversement s'est produit dans les dynamiques liées à l'accès et au contrôle de la terre et les conflits sont nombreux. Cette dynamique nouvelle s'explique principalement par trois facteurs :
 - *Diminution des espaces et des ressources* : le processus de désertification s'est accéléré au cours des dernières décennies, poussant de nombreux éleveurs à s'installer vers le Sud du pays, mieux desservi par les pluies. L'arrivée massive de troupeaux dans les zones soudanienne contribue à une plus grande pression sur l'accès à la terre et aux points d'eau. Par ailleurs, le Tchad ayant le taux de fécondité le plus élevé au monde, l'accroissement démographique contribue également à une pression sur les ressources naturelles : obligés de surexploiter les terres pour répondre à la demande, les agriculteurs voient la qualité de leur sol s'appauvrir, et sont contraints à cultiver sur de plus grandes surfaces pour compenser la fertilité du sol et obtenir un même rendement. Chaque groupe nécessitant de l'espace pour répondre à ses besoins, cela conduit chacun à trouver de nouvelles terres et points d'eau, quitte à empiéter sur les droits d'autrui.

- *Tension intercommunautaire* : la tension socioculturelle entre les groupes originaires du nord et les groupes autochtones des régions de Moyen Chari, Mandoul et Chari Baguirmi est fort, notamment à cause d'une perception différente de la terre : pour les éleveurs du nord issus des vastes terrains arides sahariens, la terre est un bien commun, mais pour les agriculteurs autochtones, la délimitation du territoire est indispensable pour la bonne gestion des biens de chacun. L'appartenance ethnique et religieuse constitue un autre point de dissension entre éleveurs et agriculteurs, contribuant à des relations tendues entre « autochtones » et « allogènes ».
 - *Absence d'un système de gouvernance effective* : Le vide juridique, l'incompréhension des lois existantes, le manque de transparence dans la gouvernance locale et la possibilité de répression sévère conduisent aussi à l'abus de pouvoir de la part des autorités locales, et particulièrement les militaires et gendarmes. De plus, un grand nombre d'autorités locales sont propriétaires de troupeaux, et sont donc elles-mêmes parties aux conflits qui opposent éleveurs et agriculteurs.
- Les conflits entre agriculteurs et éleveurs deviennent régulièrement violents. Ainsi, plus de 90% des enquêtés des trois régions affirment que des violences ont eu lieu dans leur localité au cours de l'année écoulée. Les conflits entre agriculteurs eux-mêmes sont également sources de violences, avec en moyenne 66% des enquêtés qui signalent des violences liées à ce type de conflits.

Mécanismes de gestion des conflits

- Divers mécanismes de conflit existent dans les localités étudiées. Il s'agit des mécanismes suivants :
 - résolutions à l'amiable entre les parties directement concernées ;
 - structures traditionnelles de résolution de conflits à travers les chefs de village, chefs de ferrique ou de cantons, qui fixent des dédommagements en espèce ou en nature, mais ne peuvent prévoir de sanctions pénales ;
 - structures de l'état, notamment les autorités administratives ou la justice ;
 - structures de la société civile et les comités locaux mixtes de gestion de conflits.
- La préférence des habitants des trois régions concernées penche très nettement vers la résolution à l'amiable des conflits par les personnes directement concernées (85% citent ce mécanisme en premier dans le Chari Baguirmi, 93% dans le Moyen Chari, et 66% dans le Mandoul).
- Lorsque la médiation directe entre les parties n'aboutit pas, ce sont les structures traditionnelles ou les comités mixtes de gestion de conflits qui sont les options privilégiées pour régler les problèmes et fixer des dédommagements aux victimes d'un conflit. Ces « comités mixtes » sont des structures qui rassemblent généralement un nombre identique d'éleveurs et d'agriculteurs, parfois accompagnés de leaders religieux ou traditionnels, et qui siègent en cas de conflits. Ces structures, très proches de la population, bénéficient d'un fort « capital confiance » dans toutes les localités étudiées.
- Cependant, la majorité des personnes rencontrées mettent en évidence le criant besoin de renforcer ces structures locales et les associations de la société civile, qui manquent cruellement de capacités techniques et/ou de moyens pour satisfaire pleinement les besoins de la population.
- La méfiance des populations est grande vis-à-vis des mécanismes « officiels » de gestion de conflits. Ceci s'explique d'une part par le fait que de nombreuses autorités sont également propriétaires de bétail, et sont donc à la fois juges et parties. D'autre part, la corruption de ces mécanismes contribue au sentiment d'une « justice du plus fort ou du plus riche », et rend la procédure très coûteuse pour les plaignants, comme l'explique un responsable d'association locale dans le Mandoul : « Généralement, le pourcentage des autorités sur des dommages et intérêts sont plus élevés que ce que reçoit les plaignants ! ».

Capacités locales en faveur de la paix

- De façon générale, la population des trois régions favorise la gestion collaborative et non violente des conflits et, lorsqu'elle est confrontée à une situation conflictuelle, elle privilégie la négociation, la médiation et la discussion plutôt que la violence. Ainsi, les enquêtes montrent qu'en moyenne 70% de la population est en faveur d'une option collaborative et non violente pour faire face à un conflit, tandis que seulement 6% se disent d'accord avec une option violente. Notons que dans la région du Mandoul, les résultats désagrégés montrent une plus grande propension en faveur de l'option violente (16% des enquêtés d'accord avec cette option).
- Selon la nature des conflits qui surviennent, les habitants des trois régions se sentent plus ou moins bien outillés pour aider les protagonistes à régler leurs différends. Ainsi, en cas de conflit entre un agriculteur et un éleveur, la majorité des personnes interrogées se sentent capable de jouer un rôle pour aider à résoudre le conflit : 59,4% des enquêtés du Mandoul, 98,2% du Moyen Chari et 100% du Chari Baguirmi se sentent soit « un peu capable », soit « très capable » d'aider les personnes impliquées à régler leur problème. Les résultats sont plus ou moins similaires en cas de conflit entre deux agriculteurs. Par contre, la tendance s'inverse lorsqu'il s'agit d'un conflit entre deux éleveurs : 64% des enquêtés dans le Mandoul, 49,1% dans le Moyen Chari et 90% dans le Chari Baguirmi se sentent soit « pas du tout capable », soit « pas trop capable » d'aider à résoudre un tel conflit. Les résultats désagrégés mettent en évidence des résultats similaires entre hommes et femmes, et cela pour tous types de conflits confondus.
- Dans chaque région étudiée, une dizaine d'OSC ont fait l'objet d'un entretien approfondi avec nos enquêteurs. Des tableaux récapitulatifs de la taille, capacités, budget, mandat, formations, etc. se trouvent dans la section « cartographie des OSC » de ce rapport. Les résultats laissent entrevoir que la région du Mandoul est le parent pauvre en termes de présence d'organisations actives dans la gestion des conflits liés aux ressources naturelles.

A. Contexte du projet

Contexte Tchadien

Géographie

La République du Tchad occupe un vaste territoire d'une superficie de 1 284 000 km², représentant ainsi le cinquième pays le plus large de l'Afrique. Enclavé au centre du continent, il a pour voisins la Libye au nord, le Niger et le Nigéria à l'ouest, le Cameroun et la République centrafricaine (RCA) au sud, et le Soudan à l'est.

Tant au niveau de la géographie que de la société et la culture, le Tchad est au tournant de l'Afrique saharienne, occidentale et centrale. Le pays se subdivise en trois zones distinctes, inégalement desservies en précipitations et en réseaux hydrographiques. Ainsi, si les zones sahariennes et sahéliennes doivent composer avec de faibles ressources en eau, la zone soudanienne dispose pour sa part d'une pluviométrie satisfaisante et d'une hydrographie avantageuse, abritant notamment les fleuves Chari et Baguirmi.

Il y a donc une forte disparité dans la distribution de la population : la région saharienne qui couvre quasiment la moitié du territoire ne compte que 2% de la population, avec les régions Ennedi-Borkou-Tibesti du Sahara ayant moins de 200.000 habitants (densité de 0.1/km²). Inversement, la moitié de la population vit dans 10% du territoire du sud. La densité de la population atteint 52.4/km² dans le Logone Oriental soudanien, par exemple.

La Figure 2 (page suivante) illustre le climat du Tchad : la vaste zone jaune septentrionale constitue la zone saharienne ; la bande bleue du milieu constitue la zone sahélienne ; et la zone verte constitue la zone soudanienne.¹

Depuis les années 1970, une intensification du processus de désertification a été constatée. Cela a eu pour effet des troubles climatiques récurrents, dont les sécheresses, les inondations et les pluies erratiques, qui affectent toutes les zones géographiques. Le lac Tchad s'est rétréci de plus de 50% depuis les années 1960.

Toutes ces dynamiques créent des catastrophes humanitaires dans une population déjà vulnérable à l'insécurité alimentaire. En 2011, par exemple, la production de céréales dans le pays a diminué de 50% par rapport à 2010 suite à l'irrégularité des pluies. En effet, les terres tchadiennes sont sous forte pression

Figure 1 : Carte du Tchad (Source: Nations Online Project.)



¹ « Initiatives «élevage comme moyen de subsistance dans le bassin du lac Tchad : Etudes de base préalables », Ministère d'élevage et des ressources animales et Union internationale pour la conservation de la Nature, 2011

d'une population croissante, mais n'ayant pas les moyens de production modernes qui permettraient une bonne gestion des ressources naturelles.

Société et politique

La population tchadienne est de 11 millions selon le recensement national de 2009 (11,8 millions selon l'indice de développement humain 2013 du PNUD)², dont 22% qui vit en zone urbaine (et 40% de ceux-ci dans la capitale de Ndjamenas) ; 3.4% de la population est nomade.³ Les disparités de développement entre les zones rurales urbaines sont nettes, même si ces dernières demeurent assez pauvres. Avec l'un des taux de fécondité le plus élevé au monde (moyenne de 6,6 enfants par femme) et un taux de croissance annuel de 2,6%, la population tchadienne est très jeune, ayant un âge moyen de 14,8 ans.⁴ Le taux de croissance est freiné par des taux de mortalités maternelles et de mortalité d'enfants de moins de 5 ans parmi les plus importants au monde.

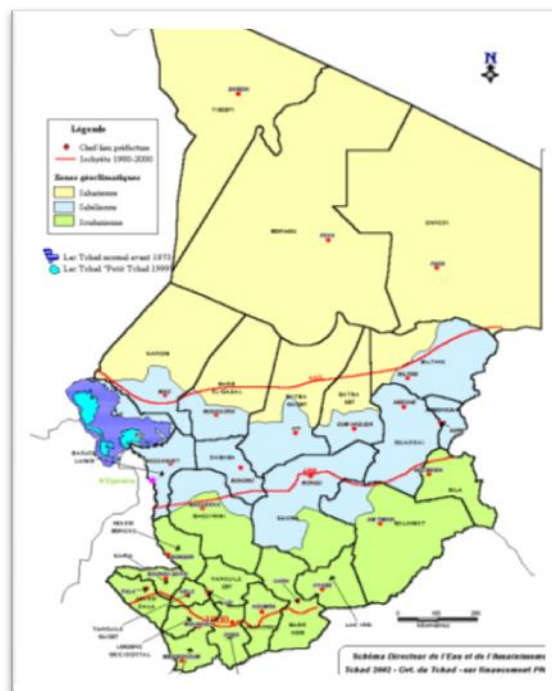


Figure 2 : Carte géoclimatique du Tchad
(Source: Ministère d'élevage et des ressources animales de la République du Tchad)

Seulement 38% des Tchadiens entre 6 et 24 ans sont scolarisés ; les fortes disparités entre filles et garçons sont évidentes, avec 31% de filles scolarisées comparé à 45% des garçons, ce qui se traduit par un taux d'alphabétisation féminine de 14%, comparé à un taux masculin de 31%.⁵

Le Tchad a plus de 200 groupes linguistiques mais les seules langues officielles sont le français et l'arabe. Les groupes ethnoculturels les plus importants sont : les Sara (27,7%), Arabes (12,3%) Mayo-Kebbi (11,5%), et Kanem-Bornou (9%).⁶ Il faudrait noter que ces chiffres datent du recensement de 1993 et qu'aucune donnée sur l'ethnicité n'a été collectée pendant le dernier exercice de recensement en 2009. 58.4% de la population pratique l'Islam et 34.6% la Chrétienté ; 4% sont animistes.⁷

La stabilité politique échappe à l'état tchadien depuis son indépendance en 1960, qui a été suivie par une guerre civile entre 1965 et 1979 et puis une dictature violente sous le régime d'Hissène Habré (il est estimé que 40.000 Tchadiens ont été tués sous son administration).⁸ Des conflits récurrents liés aux dynamiques de compétition internes entre groupes sociaux, ethniques, et religieux ont secoué la nation et ont contribué à la paupérisation de la population et à la déchirure du tissu social. Les tentatives de coup d'état ont été nombreuses. Le chef d'Etat actuel, Idriss Déby, est au pouvoir depuis 1990. En 2005 et 2008 des forces rebelles sont arrivées à la porte du pouvoir à Ndjamenas. Même si depuis 2009 le pays connaît une situation plutôt stable, en mai 2013, le gouvernement a prétendu avoir déjoué une nouvelle tentative de coup.

² «Human Development Index 2013», UNDP, 2013

³ « Deuxième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) : Résultats globaux définitifs », Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques (INSEED), 2012

⁴ «Human Development Index 2013», United Nations Development Program, 2013 et « Deuxième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH): principaux indicateurs globaux issus de l'analyse thématique », INSEED, 2012

⁵ « RGPH: principaux indicateurs globaux issus de l'analyse thématique », INSEED, 2012

⁶ «Chad Country Profile 2013», CIA World Factbook, Disponible à <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/cd.html>.

⁷ « RGPH : principaux indicateurs globaux issus de l'analyse thématique », INSEED, 2012

⁸ «Chad: The Habré Legacy», Amnesty International, 2001

Au fil des années, un fort antagonisme entre les peuples du nord et les peuples du sud, culturellement très distincts, est devenu de plus en plus aigu en lien avec les conflits et guerres politiques (le régime actuel est issu du nord). De plus, le débordement des conflits au Soudan et en RCA a conduit des centaines de milliers de réfugiés à chercher la sécurité sur le territoire tchadien : il y a actuellement 437.000 réfugiés au Tchad, selon le HCR,⁹ augmentant davantage la pression démographique sur des écosystèmes déjà fragilisés. Les attaques armées par des milices soudanaises, un phénomène régulier depuis le début du conflit au Darfour en 2003, ont beaucoup déstabilisé le Tchad et ont conduit à la fuite de milliers de citoyens dans l'est du pays. Cependant, un accord de paix entre le Tchad et le Soudan en 2010 a freiné les attaques réciproques, résultant en une amélioration nette de la situation. Mais les crises sécuritaires ont eu des graves conséquences sur l'économie tchadienne, car les dépenses sur l'armée ont englouti une grande portion des ressources et cela en même temps que l'aide international a chuté (diminution de 38% entre 2002 et 2010).¹⁰

Le 21^e siècle apporte des nouveaux défis : trafic de personnes, armes, drogues, et prolifération des groupes criminels transfrontaliers dans la zone désertique du nord..

L'indice de corruption de Transparency International classe le Tchad au 165^e rang sur 176 pays en 2013. Le rapport « Doing Business » de la Banque Mondiale a classé le Tchad 184^e sur 185 pays en 2013, quant à la réglementation des affaires. Selon l'indice « Mo Ibrahim », qui mesure la gouvernance et le leadership en Afrique, le Tchad occupe la 52^e position sur 53 pays africains en 2013. Et, finalement, selon le HDR, le Tchad est 145^e place sur 187 pays quant à l'inégalité hommes-femmes.¹¹ Ainsi il n'est guère étonnant que le Tchad soit classé comme le 5^e état le plus défaillant sur 178 selon l'indice des états défaillants de 2013, avec des scores particulièrement faibles au niveau de légitimité de l'Etat, services publics et droits de l'homme.¹²

Economie

L'Indice de développement humain de 2013 du PNUD classe le Tchad en 184^e place sur 187 pays.¹³ Le même document estime que 44% de la population vit dans l'extrême pauvreté ; 28% sont vulnérables à la pauvreté ; et 62% vivent sur moins de \$1.25 par jour. L'espérance de vie est de seulement 50 ans. De plus, une personne sur deux seulement a accès à une source améliorée d'eau potable, 13% ont accès aux installations sanitaires améliorées, 1% dispose de l'électricité, et les infrastructures routières sont peu développées.¹⁴ En 2011, près de la moitié de la population était en situation d'insécurité alimentaire temporelle ou chronique.¹⁵ Il existe de grosses carences au niveau de l'éducation, de la santé et du bien-être de la population. En effet, le Tchad est un pays de la planète où les conditions de vie sont les plus rudes.

Depuis 2003, le Tchad est un Etat exportateur de pétrole, ce qui a augmenté nettement ses recettes à l'échelle nationale. Selon la Banque mondiale, le pays avait un taux de croissance économique enviable de 5% pour l'année 2012, tandis que le produit intérieur brut par habitant a triplé entre 2002 et 2010, en passant de \$220 à \$674.¹⁶ Pourtant cette croissance ne se fait pas ressentir dans les conditions de vie de la plupart des citoyens et le revenu additionnel a eu un impact quasiment négligeable dans la réduction de la pauvreté générale au sein de la population.

⁹ « UNHCR Chad at a Glance », *UNHCR Chad*, février 2014

¹⁰ « Rapport sur les impacts et moteurs », *SFCG*

¹¹ Toutes les informations sont tirées de : « Rapport sur les impacts des moteurs de conflit et les catastrophes naturelles sur le système d'éducation au Tchad », *SFCG*, 2013

¹² « Failed State Index », *Failed State Index*, 2013

¹³ « Human Development Index 2012 », *UNDP*

¹⁴ « Chad Country Profile », *CIA World Factbook*, 2014

¹⁵ « FAO : Plan d'Action 2011-2013 pour le Tchad », *FAO*, 2011

¹⁶ « Chad Country Profile », *World Bank*, 2011. Disponible à <http://www.worldbank.org/en/country/chad>

Les économies locales dépendent fortement des services primaires, avec 80% de la population dépendant de l'agriculture et l'élevage. Le Tchad dispose de 39 millions d'hectares de terres cultivables et un cheptel de plus de 19 millions de têtes (sans compter les volailles). L'élevage contribue à 15% du PIB national et l'élevage mobile, basé sur la transhumance, contribue à 90% de ce chiffre.¹⁷ 40% de la population rurale vit directement ou indirectement du secteur de l'élevage et la plupart des pratiquant du pastoralisme sont des groupes ethniques originaires du nord : les Toubous, les Arabes, les Peuls, etc.¹⁸ Le bétail sert d'indispensable source d'alimentation, de revenu, et d'outil de travail pour l'agriculture. Il s'agit du deuxième produit d'exportation du Tchad après le pétrole. Quant à l'agriculture, en dehors de la production alimentaire, le premier produit est le coton, destiné à l'exportation.

Les modes de vies qu'occupent la majorité de la population ne sont pas suffisamment rentables, puisque 87% de la population pauvre vit en zone rurale.¹⁹ Une crise de l'industrie du coton, liée à la détérioration des terres, a résulté en une baisse importante du revenu agricole. Des alternatives agricoles commerciales, telles l'arachide et le karité, peinent à émerger. En effet, le bien-être économique de la population rurale est mis à mal par une faible productivité (conséquence du suremploi des terres et manque de techniques de production adaptés) et les faibles revenus (manque d'accès aux marchés et aux moyens de commercialisation à grande échelle, dû à l'enclavement et le manque d'infrastructure de transport). A ceci s'ajoute la faiblesse de la gouvernance, avec une très faible capacité de l'Etat de fournir des services d'accompagnement ou de coordination.

Géopolitique

Le Tchad est positionné au carrefour de quatre crises sécuritaires et humanitaires : la guerre civile au Darfour, le conflit en République centrafricaine, l'héritage du printemps arabe en Libye, et la montée en puissance des groupes terroristes au nord du Nigéria. Il est donc exposé à nombreuses menaces sociales : afflux de personnes déplacées (non seulement des réfugiés mais aussi des retournés, car 70.000 Tchadiens ont dû fuir la crise en Libye en 2011, et tout récemment au moins 75.000 ont fui les attaques contre les musulmans en Centrafrique) ; pression sur les ressources naturelles ; criminalité organisée ; prolifération d'armes ; propagation de l'intégrisme religieux... Le retour massif de migrants tchadiens depuis la Libye a eu un impact sur les conditions de vie des communautés d'accueil dans la région sahélienne déjà fragile. Cet impact inclut : une compétition accrue pour des ressources maigres et pour des emplois rares ; une insécurité alimentaire aggravée ; et un changement dans le tissu social du fait de l'influx de milliers de jeunes armés et ayant perdu les habitudes de la culture locale. Les communautés paupérisées du sud peinent aussi à intégrer les dizaines de milliers de retournés de la Centrafrique.

¹⁷ «FAO : Plan d'Action », FAO

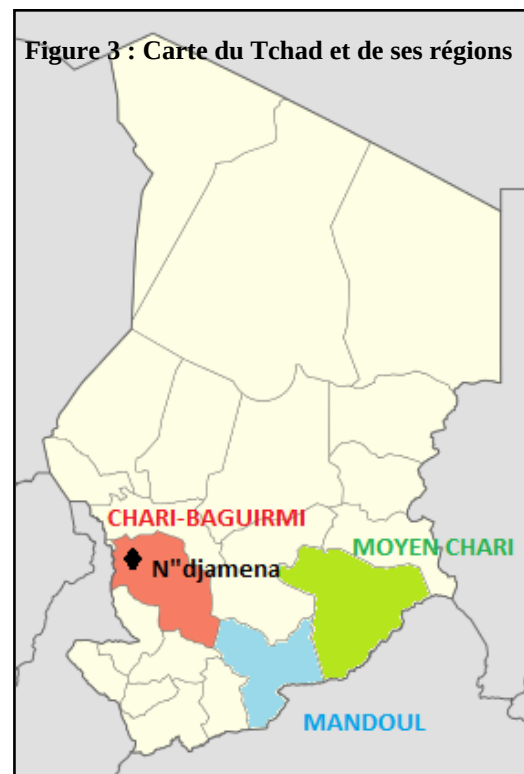
¹⁸«Plan national de développement de l'élevage 2009-2016), *Ministère de l'élevage et des ressources animales (République du Tchad)*, 2008

¹⁹ « FAO : Plan d'action », FAO

Contexte dans les trois régions

Les trois régions ciblées par le projet, le Mandoul, le Moyen Chari et le Chari Baguirmi, font partie de la zone soudanienne (le Chari-Baguirmi, plus exactement, se trouve à la jonction des zones sahélienne et soudanienne). Pour ces trois territoires, qui comptent ensemble environ 1.85 millions d'habitants, cette

situation géographique et climatique est un atout indéniable, qui fait d'eux un pôle d'attraction des populations et un lieu de convergence des pêcheurs, agriculteurs et éleveurs.



Le Chari Baguirmi (voir région en couleur rouge sur la Figure 3) a une population de 622.000 personnes, selon le recensement de 2009, soit 5,6% de la population tchadienne.²⁰ C'est une zone qui combine l'élevage et agropastoralisme. Les groupes ethnolinguistiques principaux sont les Arabes (plus de 33 %), les Kotoko, les Peuls, les Baguirmi, les Kanouri et les Ngambay. Cette diversité s'explique par sa position de charnière entre régions sahélienne et saharienne. Cinq pour cent de la population est nomade selon le recensement et 11% vit en zone urbaine. La région du Chari-Baguirmi est divisée en 3 départements : Loug Chari, Chari, et Baguirmi.

Le Moyen Chari (voir région en couleur verte) compte environ 600.000 habitants, soit 5,4% de la population nationale, selon le recensement. Le principal groupe ethnolinguistique est les Sara. Trois pourcent de la population est nomade et 22% vit en zone urbaine. Le site de réfugiés de Maro compte un nombre important de déplacés centrafricains. Des larges surfaces alluviales et

peu dégradées offrent une productivité agricole relativement forte et diversifiée: sorgho, mil, coton, arachide, niébé, sésame, riz, pommes de terre, ignames, manioc. La pêche est aussi répandue grâce à l'abondance de surfaces d'eau. Plus récemment, la pratique de l'élevage se fait de plus en plus observer par les transhumants arabes et peuls (il y a 4 axes majeurs de transhumance dans le Moyen Chari) et par les populations autochtones sédentaires. Le parc du Manda et la forêt de Djoli constituent deux espaces naturelles protégées. La crise cotonnière a beaucoup impacté la région, résultant en une baisse de revenus, une décapitalisation des agriculteurs, et la vente accélérée de parcelles de terre.²¹ La région est composée de 3 départements : Bahr Kôh, Grande Sido, et Lac Iro.

Le Mandoul (voir région en couleur bleue) est une région à forte densité humaine : Selon le recensement, elle compte 637.000 habitants, soit 5.7% de la population. Moins d'un pourcent de la population est nomade et 8,5% vit en zone urbaine. Comme le Moyen Chari, il s'agit d'une région de forte production agricole qui a récemment attiré bon nombre d'éleveurs. Sa terre fait l'objet d'un usage diversifié, dont la riziculture, le maraîchage, la culture des tubercules, céréales, arachide, coton, karité, le pâturage....²² Aussi comme dans le Moyen Chari, les pasteurs arabes et peuls transhumants descendent du nord vers décembre/janvier avec leur cheptel pour ensuite regagner leurs lieux d'origine en juin. Il existe aussi des éleveurs sédentarisés (autochtones et non-autochtones). A l'inverse du Moyen Chari, il y a un problème d'approvisionnement en eau dans la région. Le principal groupe ethnolinguistique est les Sara. La région compte 3 départements : Barh Sara, Mandoul Occidental et Mandoul Oriental.

²⁰ « RGPH : Résultats globaux », INSEED

²¹ « Accompagner la transhumance et prévenir les conflits au Tchad », Agence française de développement (AFD), 2013

²² « Accompagner la transhumance et prévenir les conflits au Tchad », Agence française de développement (AFD), 2013

Contexte du projet

Dans ce contexte, SFCG s'est associé l'Association pour la Promotion d'un Développement Agro-Sylvo-Pastoral Intégré au Tchad (APRODAIT) pour proposer un projet de 30 mois dont l'objectif général est de ***promouvoir la résolution pacifique et la gestion des conflits violents liés aux ressources naturelles dans les régions du Chari-Baguirmi, Mandoul et Moyen Chari.***

L'éventuel rétablissement de la cohabitation pacifique entre les agriculteurs et les éleveurs, qui sont interdépendantes pour soutenir leurs moyens de subsistance, nécessite la promotion du dialogue social et le renforcement des capacités des associations locales à gérer ce conflit. A ce titre, le projet a les objectifs spécifiques suivants:

1. Augmenter les capacités des organisations locales et des citoyens à résoudre les conflits;
2. Renforcer le dialogue sur le processus décisionnel pour la résolution des conflits aux ressources naturelles.

En dehors des ONG qui interviennent dans ces régions, les organisations locales y compris leurs organisations faitières ne disposent en règle générale pas des capacités organisationnelles et des connaissances techniques suffisantes pour s'impliquer sans bénéficier des appuis, de l'encadrement et de la formation des initiateurs du projet. Mais les organisations identifiées pour être impliquées pourront acquérir, par le renforcement des capacités, les outils indispensables pour s'investir dans le processus de gestion concertée des ressources naturelles partagées et s'approprier les mécanismes de prévention et de gestion des conflits.

Afin de pouvoir atteindre ces objectifs, le projet a une approche orientée vers l'achèvement de quatre résultats spécifiques, visant le renforcement des capacités sociaux existant.

- R 1.1 Le partenaire et les organisations locales ont accru leur capacité à prévenir et à résoudre les problèmes liés aux conflits de ressources naturelles;
- R 1.2 Les citoyens dans les zones d'intervention ciblées identifient les techniques et les processus de résolution des conflits ;
- R 2.1 Le dialogue est facilité entre les décideurs politiques et les partenaires clés sur la résolution des conflits des ressources naturelles ;
- R 2.2 Les citoyens des zones ciblées ont une connaissance accrue du processus décisionnel lié aux conflits des ressources naturelles.

En vue d'atteindre ces objectifs, SFCG et son partenaire APRODAIT vont réaliser les activités principales suivantes dans les trois zones d'intervention du projet :

- A 1.1.1 Étude de base pour identifier les organisations locales;
- A 1.1.2 Formation pour le renforcement des capacités des organisations de base ;
- A 1.1.3 Formation sur la gestion de ressources naturelles selon la loi tchadienne, ainsi que selon les meilleures pratiques existantes;
- A 1.2.1 Formations sur la gestion et la prévention des conflits ;
- A 2.1.1 Fora de concertation avec les leaders et responsables aux niveaux régionaux et départementaux;
- A 2.1.2 Réunions de concertation intercommunautaire ;
- A 2.2.1 Campagne radiophonique de sensibilisation communautaire ;
- A 2.2.2 Formations Common Ground Journalisme ;
- A 2.2.3 Utilisation d'une «Théâtre participatif » pour faciliter des dialogues communautaires
- A 2.2.4 Causeries communautaires pour servir comme cadre de concertation et de résolution des conflits au niveau local

B. Méthodologie de l'étude

Objectifs de l'étude de base

L'étude de base poursuivait quatre objectifs :

1. **Faire un état des lieux des conflits liés aux ressources naturelles dans chaque zone** en identifiant les acteurs impliqués, les déclencheurs, la dynamique, les mécanismes de gestion de ces conflits et le niveau de confiance que les populations ont dans ces mécanismes.
2. **Réaliser une cartographie des organisations locales** avec leurs forces, faiblesses et contraintes et sélectionner les organisations locales qui seront impliquées comme partenaires du projet. Y compris : évaluer l'implantation, la structuration et la capacité de gestion de ces futurs partenaires, afin d'utiliser ces données pour orienter les programmes de renforcement des capacités.
3. **Collecter les indicateurs de départ du projet** : ceux-ci permettront une base solide pour le suivi et l'évaluation de l'action et de ces résultats. Ces indicateurs sont détaillés dans la section consacrée à ce sujet.
4. **Identifier les leviers de participation féminine** dans le projet

Période de l'étude

L'étude de base du projet a été réalisée sur une période allant de décembre 2013 à mai 2014, répartie comme suit :

- Préparation des termes de références et outils de collecte de données : décembre 2013- janvier 2014
- Recherche et rédaction de la revue de littérature : janvier – février 2014
- Rédaction de la Collecte des données de terrain : 06 au 15 février 2014
- Saisie et traitement des données : mars 2014
- Rédaction du rapport : avril et mai 2014

Méthodologie utilisée

La présente étude de base a privilégié l'approche mixte : quantitative et qualitative.

- Sur le plan **quantitatif**, l'évaluation a utilisé un questionnaire individuel en sondage administré auprès de trois cent (300) personnes réparties à Koumra (Mandoul), Bousso (Chari Baguirmi) et Barh ko et Danamadji (Moyen Chari). Les personnes interrogées dans le cadre de ce sondage ont été sélectionnées de manière aléatoire : il s'agit de personnes rencontrées au hasard dans la rue des différents quartiers des localités visitées en faisant en sorte d'avoir un équilibre au niveau du genre, du niveau d'étude et de l'âge.
- Sur le plan **qualitatif**, l'évaluation a réalisé des **entretiens** auprès de personnes ressources/informateurs clés composées d'autorités administratives, traditionnelles et religieuses, de responsables des forces de sécurité et de responsables d'organisation de la société civile. Ici ce sont au total 25 personnes, dont 5 femmes (20%) qui ont été interrogées. L'étude a également, dans la démarche qualitative, échangé avec des jeunes, des femmes, des agriculteurs et des éleveurs à travers douze **focus groups** avec, dans chaque zone, quatre groupes cibles : (1) les jeunes, (2) les femmes, (3) les éleveurs, et (4) les agriculteurs et maraichers. Au total, ce sont 130 personnes dont 48 femmes (37%) qui ont participé à ces discussions. Toujours sur le plan qualitatif, les enquêteurs ont administré des **questionnaires d'auto-évaluation** à 30s responsables d'associations ou de groupement de femmes, de jeunes, d'agriculteurs, d'éleveurs et d'autres structures œuvrant dans la gestion des conflits ou le développement au niveau local. 10 organisations de la société civile par région, soit un total de 30, ont été ainsi évaluées. Cette

évaluation a pris en compte leur structuration organisationnelle et de mobilisation des ressources, ainsi que les activités menées et a aussi recueilli leur recommandation vis-à-vis du projet.

Outils d'évaluation

Les outils utilisés sont :

- **Revue de la littérature existante :**
La revue a été faite réalisée aussi bien sur Internet, par l'Associée au programme de SFCG pour l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique Centrale et le Sahel que sur le terrain à N'Djamena et en province par le chargé de programme et l'associé au programme de SFCG pour l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique Centrale et le Sahel. Dans cette phase des rencontres ont eu lieu à Sarh avec les OCR de Moyen Chari et du Mandoul, le gouverneur du Moyen Chari, le Ministère de l'agriculture et de l'irrigation, le Ministère du développement pastoral et des productions animales ainsi que leur délégation régionale du Moyen Chari. Les radios locales de Sarh et de Koumra ont également été consultées, de même que des ONG nationale et internationales des différentes régions cible. Ces échanges ont permis de collecter des informations importantes et des documents qui ont aidé dans l'élaboration des questionnaires. La revue de littérature, annexée à ce rapport, a également servi à enrichir la partie contextuelle de ce rapport d'étude de base, et de donner une perspective historique et nationale aux conflits identifiés lors de la collecte de données sur le terrain.
- **12 Groupes de discussion (FGD) :**
Quatre groupes de discussions par région ont été organisés avec respectivement les agriculteurs/maraichers, les éleveurs, des associations de jeunes et des associations de femmes. En vue de collecter des informations spécifiques et la plus complète possible un questionnaire différent a été élaboré pour chaque groupe cible.
- **25 entretiens clés individuels (KII) :**
Ces entretiens ont concerné les autorités administratives, traditionnelles et religieuses, les responsables des forces de sécurité, les responsables des ONG nationales et internationales ainsi que des responsables d'association de femmes et de jeunes.
- **Mini-sondage avec 300 répondants :**
100 personnes par région se sont vues administrer les questions du sondage, soit un total de 300 personnes, sélectionnée de façon aléatoire.

Tous les outils utilisés dans le cadre de la présente étude sont disponibles dans les annexes.

Cibles

Les groupes cibles identifiés pour cette étude sont :

- Les agriculteurs/maraichers
- Les éleveurs
- Les femmes
- Les jeunes
- Les responsables administratifs, traditionnels, religieux, sécuritaires
- Les associations formelles et informelles

Equipe d'évaluation

Phase préparatoire : Sur le plan opérationnel, la préparation de l'étude de base s'est faite par le Chargé de Programme SFCG au Tchad avec l'appui de l'équipe Afrique de SFCG. La première phase a consisté

en une collecte d'information à N'Djamena et sur terrain auprès du gouvernement et des acteurs travaillant dans la gestion des conflits. Ainsi, l'associé au programme de SFCG pour l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique Centrale et le Sahel a effectué un voyage à N'Djamena pour rencontrer certaines parties prenantes à N'Djamena et sur le terrain. Elle a pu ainsi collecter des informations qui ont servi non seulement à la revue de la littérature, mais aussi à l'élaboration des guides de discussion. Elle s'est ensuite entretenue avec le chargé de programme et l'assistant au programme de SFCG au Tchad ainsi que le chargé du suivi et évaluation du partenaire APRODAIT. Cette rencontre a permis de :

- Réviser les différents questionnaires et outils de collecte de données.
- Renforcer les capacités de l'équipe SFCG et du partenaire APRODAIT sur l'utilisation des outils et questionnaires.
- Identifier la liste des personnes cibles de l'étude.
- Réaliser une descente de terrain pour tester les questionnaires

La collecte des données a été réalisée par une équipe de 6 enquêteurs composée d'une stagiaire de SFCG, du chargé de suivi et évaluation de APRODAIT, de deux agents d'un partenaire opérationnel SECADEV et de deux jeunes tchadiens avec qui SFCG avait déjà collaboré dans le cadre d'autres enquêtes du même genre. Toutes ces personnes ont ensuite été formées par le chargé de Programmes de SFCG. Les équipes ont été composées en tenant compte de l'équilibre genre, de la langue parlée dans les régions. A l'exception de Bousso, les deux autres équipes étaient constituées d'un homme et d'une femme. Chacun parlant l'une des langues majoritairement parlées dans la région d'affectation.

Des agents de sondage ont été recrutés sur le terrain et formés par les agents enquêteurs. Il y avait deux agents enquêteurs pour administrer le questionnaire pour chaque région.

Saisie des données : La saisie des données a été faite par le Centre d'Etude pour la dynamique des Organisations (CERDO) sous la supervision du chargé de programme de SFCG au Tchad en coordination avec la spécialiste en suivi et évaluation Afrique de SFCG. Pour l'analyse des données du sondage le CERDO a utilisé le logiciel SPSS afin de sortir des tableaux croisés.

Analyse des données et rédaction du rapport : L'analyse des données et la rédaction du rapport d'étude ont été le fruit d'un travail commun d'About Ouattara Karno, le Chargé de Programme de SFCG au Tchad basé à Ndjamen, d'Alisone Bofanos, une stagiaire internationale de l'équipe Afrique de SFCG basée à Washington DC, et de Charline Burton, la Spécialiste en DME de SFCG basée à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Limites de l'étude :

Les limites majeures de cette étude sont les suivantes :

- *Taille de l'échantillon de l'enquête :* avec 300 enquêtes réalisées au total, dont 100 par région, l'échantillon ne permet pas de générer des données suffisamment fiables pour être extrapolées au niveau des trois régions sélectionnées. Cet échantillon restreint est lié au budget alloué dans le projet à la réalisation de cette étude de base, qui ne permettait pas d'augmenter notre cible. L'échantillon permet néanmoins de fournir des estimations qui donnent des indications utiles par rapport aux perceptions de la population de ces zones, et nous utilisons donc dans ce rapport les données quantitatives de ce sondage pour tirer des conclusions qui y sont exposées
- *Etude principalement réalisée dans les zones urbaines :* toujours pour des raisons de budget, cette étude de base a été réalisée exclusivement dans des zones urbaines, à savoir les villes de Koumra (Mandoul), Bousso (Chari Baguirmi) et Barh ko et Danamadji (Moyen Chari).
- *Invalidation de certaines données quantitatives :* la saisie des données quantitative de cette étude de base a été réalisée par un centre de recherche externe, dont le point focal pour SFCG s'est absenté pour une longue durée et était donc indisponible pour fournir des informations complémentaires sur les bases de données partagées avec SFCG. Certains tableaux des enquêtes réalisées dans la zone de Chari-Baguirmi étant incohérents, et étant dans l'impossibilité de

revérifier les données à la source, nous avons donc pris la décision d'invalidier ces résultats ce qui résulte pour certaines questions dans une absence de données quantitatives pour cette région.

C. Résultats de l'étude de base

Les résultats de cette enquête de terrain sont articulés autour des quatre objectifs majeurs de l'étude. Ainsi, **une première section présente la situation des conflits liés aux ressources naturelles** dans les trois zones d'intervention du projet. Cette section se base sur les données collectées au cours de l'enquête quantitative, des entretiens et des focus groups réalisés avec les agriculteurs, les éleveurs, les maraîchers, les jeunes, les femmes, les autorités administratives, les forces de sécurité et les leaders religieux et traditionnels. Les données présentées sont donc des données quantitatives et qualitatives, qui permettent de cerner la situation des conflits, les perceptions de la population par rapport à leurs causes, aux personnes impliquées, ou encore aux mécanismes de gestion existant.

La section suivante présente la cartographie des organisations locales dans les trois zones cibles du projet. Cette section est le résultat des données collectées au cours des entretiens avec 30 responsables d'organisations locales (10 par région), réalisés avec un guide d'entretien structuré. Des données complémentaires par rapport à la perception de ces organisations ont été collectées au cours d'entretiens individuels avec certaines personnes clés et au cours de groupes de discussion avec les représentants de la population. Les tendances majeures des organisations sont présentées en termes de structuration, financement, capacités de plaidoyer, relations avec les autorités, ou encore en termes de formation. Des informations plus détaillées sont disponibles dans les annexes par rapport à la situation de chacune des organisations étudiées.

La troisième section passe en revue les indicateurs de base du projet et donne une information quantifiée par rapport à la situation pré-projet pour chaque indicateur. Enfin, **la quatrième section** identifie les éventuels blocages à une participation féminine dans le projet, et propose des **leviers pour une participation active des femmes dans les activités du projet**.

D.1 Conflits liés aux ressources naturelles : Etat des lieux

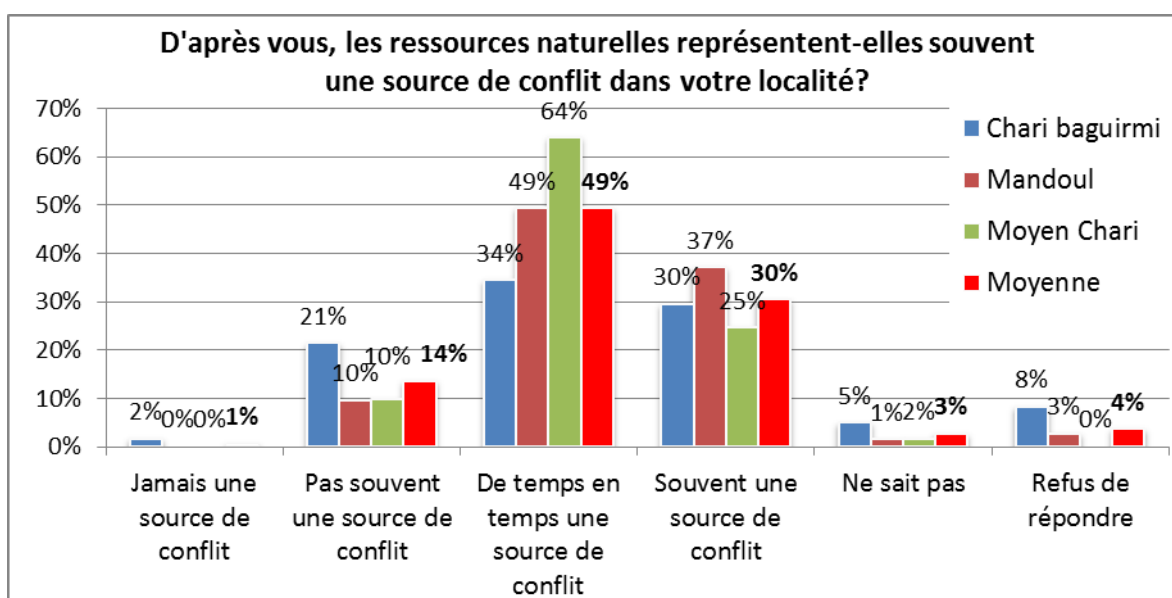
A. NATURE DES CONFLITS LIES AUX RESSOURCES NATURELLES

1. Les conflits liés aux ressources naturelles

Pendant des centaines d'années, les agriculteurs et éleveurs coexistaient en un même espace économique dans l'Est et le Sud du Tchad, trouvant une complémentarité dans leurs activités. Par exemple, ils s'engageaient dans des contrats pour permettre les mouvements d'animaux sur les champs après récolte. Ceci fournissait le pâturage pour les éleveurs et la fumure pour les agriculteurs. Les échanges de bétail contre les produits agricoles permettaient aussi à chacun de diversifier son alimentation. Ainsi, malgré la multiplicité d'autres conflits dans le pays, les violences entre personnes basées sur leurs différents modes de vie étaient rares.

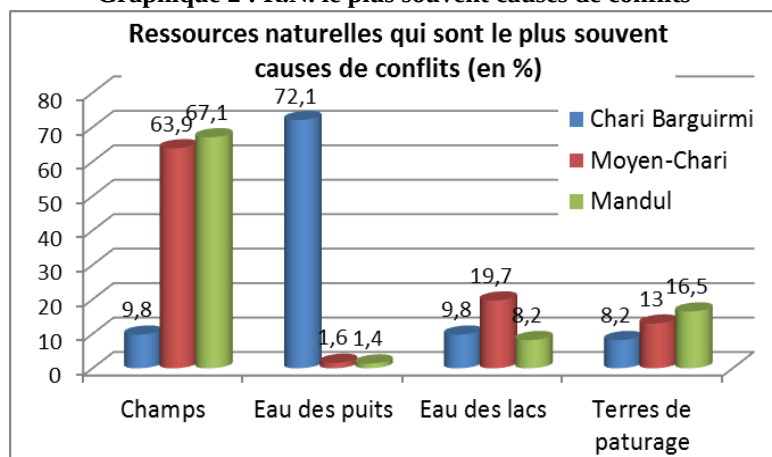
Depuis les années 1980 les dynamiques ont totalement basculé, les relations se sont crispées, et les contentieux entre agriculteurs et éleveurs dans la zone soudanienne sont devenus très fréquents. De plus en plus « l'accès et le contrôle de l'espace deviennent conflictuels et reposent sur des stratégies d'exclusion et non plus de complémentarité entre les différentes activités. »²³ L'opposition entre populations sédentaires et les transhumants ont causé des dégâts importants de terre et propriété, culminant des fois en violences meurtrières. Selon une étude nationale menée par SFCG et financée par l'UNICEF en 2013 sur les conflits au Tchad, les conflits fonciers et les conflits agriculteurs-éleveurs sont les conflits les plus importants à l'échelle du pays.

Graphique 1 : Fréquence des R.N. comme source de conflits



Dans les régions du Chari Baguirmi, du Moyen Chari et du Mandoul, les conflits liés au partage des ressources naturelles constituent la majorité des conflits enregistrés. Lorsque nous demandons aux parties prenantes si les ressources naturelles représentent ou non une source de conflit dans leur localité, nous voyons effectivement qu'une écrasante majorité est d'accord ; en moyenne 30% des enquêtés qui

²³ «Plan national de développement de l'élevage », Ministère de l'Elevage, p.19

Graphique 2 : R.N. le plus souvent causes de conflits

affirment que ces ressources sont « souvent » une source de conflit dans leur localité, et 49% qui disent qu'elles sont « de temps en temps » source de conflits (voir Graphique 1).

Comme le montre le graphique 2, les ressources naturelles les plus disputées sont principalement les eaux de puits dans la région du Chari Barguirmi et les champs dans les régions du Moyen Chari et du

Mandoul, et cela est intimement lié aux activités économiques majeures de la zone et aux limites auxquelles les agriculteurs, éleveurs et maraîchers sont confrontés par rapport à ces deux ressources essentielles à leurs activités.

Les conflits « entre agriculteurs et éleveurs » sont de loin les plus importants, c'est pourquoi nous y accorderons une attention particulière. D'après les résultats de l'enquête de terrain, en effet, les personnes interrogées dans les trois régions citent systématiquement les conflits entre agriculteurs/éleveurs en premier (voir Tableau 1). Cependant, il existe de nombreux autres conflits, notamment « entre agriculteurs » par rapport à la démarcation du territoire et l'accès à l'eau, ou « entre éleveurs » par rapport à la compétition pour l'accès aux puits pour abreuver les troupeaux.

Tableau 1 : Conflits les plus récurrents dans les trois régions

Conflits/régions	Chari Barguirmi	Moyen Chari	Mandoul
1er conflit cité	Conflits entre agriculteurs/éleveurs (29.5%)	Conflits entre agriculteurs/éleveurs (35%)	Conflits entre agriculteurs/éleveurs (89%)
2ème conflit cité	Conflits liés aux ressources naturelles (27.9%)	Conflits liés aux ressources naturelles (31.1%)	Conflits fonciers (26%)
3ème conflit cité	Conflits ethniques (18%)	Conflits familiaux (27.9%)	Conflits politiques (11%)

Les raisons des rixes entre ces deux catégories socio professionnelles, « entre agriculteurs et éleveurs » sont diverses. Il ressort des entretiens avec les parties prenantes que les conflits sont d'abord liés à la dévastation des champs par les éleveurs et aux tueries et/ou vol d'animaux par les agriculteurs. Ces conflits interviennent surtout au moment des récoltes. « *Au lieu de demander les résidus des champs, l'éleveur met de force le bétail dans les champs alors que l'agriculteur n'a pas fini de récolter* », explique un responsable de l'AMECET à Danamadji, dans la région du Moyen Chari. La section suivante explique plus en détail les causes de ces conflits liés à l'accès à la terre et à l'eau.

Mais avant d'aborder cet important aspect, signalons néanmoins que la présente étude a mis en évidence la présence d'un autre type de conflit, lié à l'exploitation pétrolière, mais ceci exclusivement dans la région du Moyen Chari, comme l'explique ce groupe d'agriculteurs : « *Depuis l'arrivée des organisations pétrolières, il y a eu beaucoup de conflits et de divisions au sein des familles. Au passage de ces organisations, il y a eu détournement des arbres fruitiers, destruction des arbres et disparition de certaines espèces de plantes* » (propos d'un jeune interrogé dans le Moyen Chari). Néanmoins, ce type de conflit a été cité de façon marginale au cours de l'étude.

2. Causes et déclencheurs des conflits

Nous pouvons distinguer trois causes majeures de conflit dont l'importance varie selon la région : la compétition pour l'utilisation des espaces et ressources limités, la tension intercommunautaire et l'absence d'un système de gouvernance effective.

La compétition pour l'utilisation des espaces et ressources limités

La première cause de conflit relève d'une simple logique de compétition pour l'exploitation des ressources et de l'espace agropastoral. Ayant à partager un même territoire et à faire usage commun de ses ressources durant une certaine période de chaque année, il est tout naturel qu'une « concurrence » se développe entre agriculteurs et éleveurs. Pour illustrer ce phénomène, un éleveur du Moyen Chari explique en donnant l'exemple suivant : *« Ici, il n'y a pas assez d'eau pour les maraichers, les éleveurs et les agriculteurs. Nous, les éleveurs, nous sommes donc obligés d'amener nos bétails ou bœufs au fleuve, et cela crée des tensions, problèmes et bagarres entre nous et les maraichers parce que nos animaux détruisent tout à leur passage ».*

Parmi les conflits entre agriculteurs et éleveurs, l'un des plus importants est lié aux dégâts des cultures à travers les dévastations des champs par le bétail. Un troupeau est capable de détruire une plantation entière, ce qui engendre des conséquences calamiteuses pour l'agriculteur qui dépend entièrement de son champ pour sa survie. Cependant, il faut noter que très peu de couloirs de passage sont offerts aux éleveurs et à leur bétail. D'autant plus que les éleveurs accusent les agriculteurs de faire des « champs pièges » dans lesquels ils mettent des produits empoisonnés pour tuer les animaux. Ils accusent également les agriculteurs d'élargir illégalement leurs champs, obstruant ainsi les rares couloirs de transhumance ainsi que l'accès aux points d'eaux. En somme, conclut l'un des responsables d'une ONG dans le Mandoul, *« c'est le manque d'aires de pâturage et de puits pastoraux qui sont à l'origine des conflits ».*

Mais les questions de contrôle à l'accès et à l'occupation des espaces vitaux tendent à devenir conflictuelles, d'autant plus que les ressources se sont réduites au cours des dernières décennies. En effet, ces dernières années, le Tchad a connu une série de crises climatiques qui ont conduit à la diminution et au retard des précipitations, accentuant le processus de désertification. Par exemple, la superficie de la nappe d'eau libre du lac Tchad est passée d'environ 25.000 km² en 1973 à moins de 2.000 km² dans les années 1990²⁴. Les zones d'élevage et les surfaces d'eau pour abreuver les animaux en ont particulièrement souffert et les éleveurs se sont retrouvés dans des conditions très précaires. Nombre d'entre eux ont pris la décision de se déplacer vers la zone soudanienne et, plus particulièrement, le Moyen Chari et le Mandoul, mieux desservies par les pluies. Ainsi, un quart du cheptel du Tchad se trouvait dans la zone soudanienne en 1992, comparé à seulement 10,5% en 1970²⁵. Cela a d'autant plus d'impact que les éleveurs ont tendance à s'installer de façon permanente, soit en conservant leur mode de vie nomade, soit en se sédentarisant. Le plus souvent, ils s'installent avec l'accord du chef du village pour une durée limitée mais cette installation, censée être temporaire, devient souvent définitive, comme en témoigne la coordinatrice d'une ONG : *« Des terres qui sont concédées à titre temporaire aux éleveurs lors de leur passage, finissent par devenir leur terrain quand ils se sédentarisent. Les autochtones ne parviennent pas à récupérer ces terres et la tension est souvent vive autour de ces terrains. »* Dans la région du Moyen-Chari, les villages de N'Dakono et Moyo, non loin de Danamadji, en font en ce moment-même l'expérience.

Par ailleurs, le Tchad a le taux de fécondité le plus élevé au monde, avec une moyenne de 6,6 enfants par femme et un taux de croissance annuel de 2,6%. L'accroissement démographique et la migration créent une énorme pression sur l'écologie soudanienne et ont pour effet la surexploitation et la

²⁴ E-journal de l'eau de l'UNESCO No. 178 ; Le bassin du Lac Tchad, accessible à : http://www.unesco.org/water/news/newsletter/178_fr.shtml#know

²⁵ « Paysans Sara et éleveurs arabes », Arditi

dégradation des terres (avec l'érosion et l'ensablement des terres, l'ensablement et la pollution des points d'eau, la baisse de fertilité des sols, la perte de biomasse et la disparition de la faune).²⁶ Le nombre d'éleveurs (sédentarisés ou nomades) à la recherche de pâturages et de couloirs de transhumance ne cesse d'augmenter. Par exemple, dans le Moyen-Chari, les effectifs bovins sont passés de 75.000 têtes en 1976 à 670.000 têtes en 1996²⁷. En même temps, la population d'agriculteurs qui cherche à exploiter les terres accroît rapidement. Les uns empiètent davantage sur les zones précédemment réservées aux autres.

A cela, nous pouvons également ajouter le fait que ni les éleveurs, ni les agriculteurs n'ont adapté leurs méthodes de travail à ces réalités climatiques et démographiques. Malgré le fait que les sociétés tchadiennes dépendent depuis des siècles de l'agriculture et de l'élevage, les méthodes sont assez inefficaces et il y a un réel manque de conscience environnementale. Les pratiques sont certes peu mécanisées mais extensives; l'accès aux intrants (semences améliorées, engrais, produits phytosanitaires, etc.) est limité et les capacités de stockage et de transformation des produits sont très faibles. La fertilité des sols est donc en baisse, ce qui pousse les éleveurs et les agriculteurs à chercher de nouvelles terres, augmentant de fait les risques que l'un se retrouve à user les terres de l'autre.

La tension intercommunautaire

Une deuxième cause majeure de conflit entre agriculteurs et éleveurs dans le sud du Tchad est la tension socioculturelle entre les groupes originaires du nord et les groupes autochtones des régions de Moyen Chari, Mandoul et Chari Baguirmi. Cette tension s'exprime tout d'abord par des perceptions différentes de la terre. Pour les éleveurs du nord issus des vastes terrains arides sahariens et sahéliens, la terre est un bien commun et ses ressources « forment un ensemble cohérent et indissociable [...] La gestion et l'utilisation de ces ressources sont effectuées collectivement, sans qu'un individu puisse faire valoir des droits exclusifs sur elles. »²⁸ Or, pour les agriculteurs autochtones, la délimitation du territoire est indispensable pour la bonne gestion des biens de chacun. D'autres différences existent, notamment dans les appartenances et pratiques ethniques et religieuses, et l'arrivée massive des populations du nord depuis les années 1980 n'a fait qu'alimenter cette tension socioculturelle. A plusieurs reprises lors des entretiens et des discussions réalisées dans le cadre de cette étude, une distinction a été faite entre les « autochtones » et les « allogènes ». De même, de nombreux agriculteurs se réfèrent aux éleveurs comme « des Musulmans », mettant en évidence leur différence de religion et de culture.

L'absence d'un système de gouvernance effective

Pour finir, une autre cause du conflit entre éleveurs et agriculteurs, mais qui touche aussi les autres formes de conflits, c'est le rôle que jouent ou ne jouent pas les autorités, aussi bien administratives que traditionnelles. Toutes les personnes interrogées, y compris les femmes, les jeunes, les agriculteurs, les éleveurs et, même, les ONG, ont rapporté que les autorités locales ont une grande responsabilité dans les conflits qui surviennent dans les différentes régions. Concernant le conflit agriculteurs/éleveurs, les autorités sont parfois accusées de partialité dans le traitement des conflits. Il faut noter que bon nombre d'autorités locales –ayant plus de revenus que la population générale –sont propriétaires de troupeaux (même si la constitution tchadienne interdit un tel double exercice d'activité lucrative) et peuvent ainsi être eux-mêmes parties aux conflits.²⁹ Par ailleurs, les éleveurs auxquels sont confiés le bétail de ces autorités ont tendance à moins respecter les territoires des agriculteurs, sachant qu'il y a peu de chances que les dégâts soient punis.³⁰ Ainsi, le responsable d'une ONG du Mandoul rapporte que : « Nos autorités, nombreux d'entre elles, en tout cas, notamment les colonels de l'armée, sont de grands propriétaires de bétails. Ils confient la surveillance de leurs bétails à des bouviers qu'ils

²⁶ « FAO Plan d'Action », FAO

²⁷ « Le conflit éleveurs et agriculteurs au sud du Tchad : succès et limites », Sougnabé

²⁸ « Plan national de développement de l'élevage », Ministère de l'Elevage

²⁹ « Analyse des conflits » SFCCG

³⁰ « Paysans Sara et éleveurs arabes », Arditi

armement, souvent avec des armes de guerre. Cette situation fait que les éleveurs n'ont aucun scrupule à conduire les bœufs dans les champs. Ils savent qu'ils n'ont rien à craindre des agriculteurs à cause de leurs armes, mais de la justice non plus ils ne craignent rien car leurs "patrons" ont les moyens d'influer sur le jugement ».

Le vide juridique, l'incompréhension des lois existantes, le manque de transparence dans la gouvernance locale et la possibilité de répression sévère conduisent aussi à l'abus de pouvoir de la part des autorités locales, et particulièrement les militaires et gendarmes. Ainsi, les femmes rencontrées dans la région de Mandoul expliquent *« une des causes des conflits ici, ce sont les achats et vente abusive de terrains par les allogènes : le Cadastre vend en désordre des terrains, peu importe qu'il s'agisse d'une réserve naturelle, cela n'est pas leur problème ».*

3. Personnes impliquées

Les agriculteurs, les maraîchers, les éleveurs, les jeunes et parfois les sociétés d'exploitation des produits pétroliers constituent les parties primaires dans les conflits liés aux ressources naturelles. Les chefs traditionnels, les responsables des services du cadastre, les chefs de quartier ainsi que les autorités militaires et administratives constituent les parties secondaires. L'implication des autorités dans les conflits a tendance à réduire la confiance que les populations placent en elles pour gérer les différends qui les opposent. Cependant les populations reconnaissent que toutes ne sont pas impliquées de la même façon. En effet, certains sous-préfets se sont impliqués positivement pour mettre en place des comités ad-hoc afin de gérer positivement les conflits agriculteurs/éleveurs à travers la note de service No 091/PBO/SP /BOU/99 du 17 décembre 1999. Il est vrai que cette note service mériterait d'être révisée pour s'adapter aux réalités administratives actuelles mais elle a le mérite d'avoir contribué à gérer les conflits dans la sous-préfecture de Bousso de l'époque, devenue aujourd'hui un département. Cette réalité est aussi vraie pour les chefs traditionnels et les forces de l'ordre. Les ONG et associations restent les acteurs tiers dans lesquels les populations ont une grande confiance pour gérer les conflits qui les opposent. Elles ont une réputation favorable auprès des populations qui n'hésitent pas s'adresser à elles.

4. Conséquences des conflits

Les conflits sont souvent violents et entraînent des destructions et dévastations des champs, des massacres de troupeaux, et dans le cas le plus extrême des pertes en vie humaine. En effet, du fait de la dépendance quasi-totale de la population rurale sur ces deux formes d'activité (élevage et agriculture), les conflits peuvent entraîner des résultats humains, financiers et alimentaires catastrophiques. Ces conflits peuvent ainsi entraîner d'importantes pertes matérielles avec des objets de valeur volés et des cases incendiées. Les communautés se considèrent avec méfiance et le moindre malentendu peut engendrer des confrontations violentes.

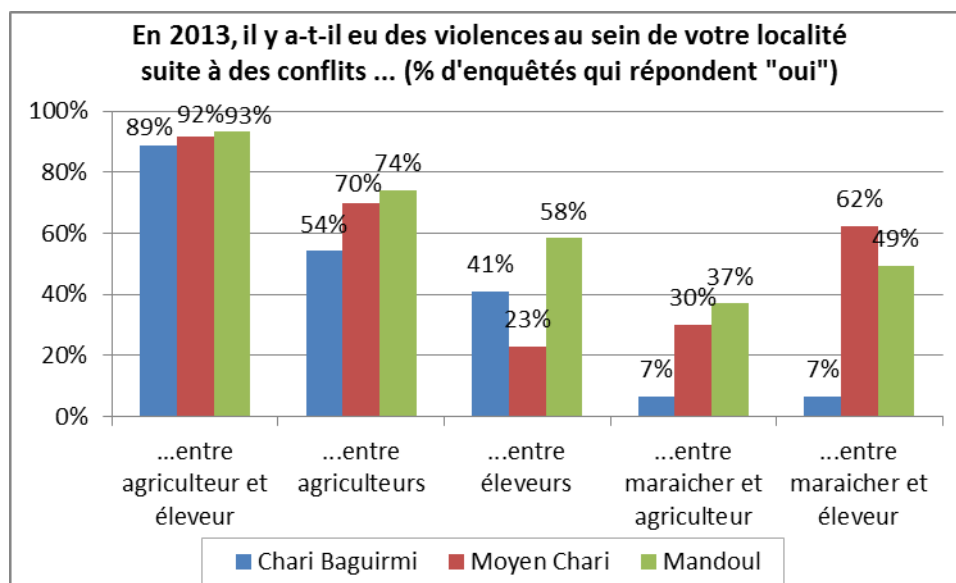
Les propos tenus par un groupe d'agriculteurs du Mandoul résument bien la situation : *« Nous affirmons que ces conflits sont toujours violents et entraînent de conséquences néfastes telles que la haine, la vengeance, la méfiance entre agriculteurs et éleveurs. Du côté économique, on peut dire que ce conflit retarde l'économie de la localité car quand il n'y a pas de rendement on ne peut parler d'économie ».*

Ces conflits endommagent aussi les relations sociales. A de nombreuses reprises, dans les entretiens et discussions tenues avec les agriculteurs dans les zones étudiées, les mots choisis par nos interlocuteurs témoignaient d'une relation d'opposition, où l'éleveur est perçu comme « néfaste », « méchant », « sournois ». A Barh-Koh, dans le Moyen Chari, des agriculteurs disent « les éleveurs nous bloquent (...) Ils font exprès de venir dans nos champs la nuit (...) Ils nous provoquent ». De tels mots ou propos ne sont par contre que peu utilisés par les éleveurs lorsqu'ils qualifient leurs relations avec les agriculteurs.

Le graphique 3 illustre clairement la violence des conflits entre agriculteurs et éleveurs : plus de 90% des enquêtés qui affirment qu'au cours de l'année 2013, il y a eu dans leur localité des violences liés à ce type de conflits. La majorité des enquêtés estiment que de telles violences sont survenues entre 1 et 5 fois

(Mandoul), entre 6 et 10 fois (Chari Baguirmi), ou entre 11 et 20 fois (Moyen Chari) au cours de l'année 2013. Le graphique 3 montre également la propension à la violence d'autres types de conflits, notamment ceux entre agriculteurs, ou entre maraîchers et éleveurs.

Graphique 3 : Violences liées aux RN



5. Femmes et conflits liés aux ressources naturelles

Le rôle social de la femme l'a mis pendant longtemps à l'écart de la gestion des conflits. D'après les femmes, ce qui les empêche d'avoir un rôle dans la gestion des conflits c'est que « la femme est faite pour la maison et n'a pas droit de s'exprimer en public ». S'il y a problème, les hommes les consultent et utilisent ensuite leurs idées pour résoudre les conflits. « *Ce qui nous bloque, c'est la coutume. Il faut transformer la mentalité des hommes à considérer et impliquer la femme dans la gestion des conflits liés aux ressources naturelles* », ont dit les femmes au cours d'un groupe de discussion à Koumra dans le Mandoul. Mais aujourd'hui, force est de constater que les femmes essaient de plus en plus de s'impliquer dans la gestion des conflits liés aux ressources naturelles. Toutefois, elles interviennent plus en amont, au niveau de la prévention plutôt qu'au niveau de la résolution, et leur rôle est limité à sensibiliser les autres femmes, comme l'explique un responsable d'une organisation de la société civile à Sarh, dans la région du Moyen Chari : « *les femmes ne sont généralement pas associées. Seules celles qui font partie des groupements ou des unions de groupements sont associées à compte-goutte. Elles sensibilisent d'autres femmes, notamment les femmes des éleveurs* »

Les femmes prennent progressivement confiance en leurs capacités à être des acteurs de paix dans leur localité. Dans deux groupes de discussion de 12 femmes dans le Moyen Chari et dans le Chari Baguirmi à la question « Vous sentez-vous capable, en tant que femme, d'avoir une influence positive sur les conflits liés aux ressources naturelles dans votre localité ? », 10 femmes ont répondu par l'affirmative, tout en reconnaissant qu'elles auront besoin de soutien pour y parvenir. Par contre, dans le Mandoul, les 10 femmes participants au groupe de discussion ont affirmé qu'elles ne se sentaient pas capable d'une telle influence, notamment parce que la tradition requiert qu'elles soient écartées de toutes les instances de résolution de conflits. « *C'est le poids de la tradition qui veut cela* ».

B. MECANISMES DE GESTION DES CONFLITS

Des mécanismes de gestion des conflits existent dans les différentes localités visitées. Selon les populations interrogées, plusieurs structures existent sur le terrain pour les aider à gérer leurs différends : les structures de l'Etat, les structures traditionnelles et les associations ou ONG nationales et internationales.

1. La résolution à l'amiable

Néanmoins, la résolution des conflits à l'amiable est le premier recours des populations qui préfèrent d'abord trouver par elles-mêmes des solutions aux conflits qui les opposent. Ainsi, les résultats de l'enquête ont montré que le mode de résolution de conflits le plus connu est « la résolution à l'amiable » (voir Tableau 2), avec une écrasante majorité des enquêtés qui citent ce mécanisme de résolution de conflits en premier lieu : 66% dans le Mandoul, 85% dans le Chari Barguirmi, et 93% dans le Moyen Chari.

Tableau 2 : Mécanismes de gestion de conflits connus

	CHARI BAGUIRMI	MOYEN CHARI	MANDOUL
1er mécanisme cité	Résolution à l'amiable / par consentement (85%)	Résolution à l'amiable / par consentement (93%)	Résolution à l'amiable / par consentement (66%)
2ème mécanisme cité	Justice (67%)	Comité mixte d'entente et médiation (95%)	Médiation par l'autorité traditionnelle (42%)
3ème mécanisme cité	Police / Gendarmerie (56%)	Médiation par l'autorité traditionnelle (65%)	Médiation par l'autorité administrative (33%)

Ceci s'explique par le fait que la résolution à l'amiable est le moyen le plus direct et le plus économique de résoudre un problème, et est donc la solution naturellement appliquée en premier recours en cas de conflit. De plus, ceci s'explique également par le fait que les populations disent n'avoir pas entièrement confiance en ces structures étatiques, car elles seraient partiales. La mauvaise gouvernance de certaines autorités ou leur partialité explique cette réticence à utiliser les voies « officielles » de gestion de conflit. Ainsi, toutes les couches de la population rencontrées s'accordent pour dire qu'elles ont peu ou pas confiance dans les mécanismes de gestion de conflit existants, comme l'expliquent ces jeunes de Sarh, dans le Moyen Chari : « *Nous ne voulons pas nous référer à des mécanismes qui, à la fin, vont tirer profit de nos malheurs. Franchement, nous ne sommes jamais satisfaits de ces mécanismes, et toutes ces autorités tirent profit à partir des amendes. Autant régler cela entre nous* ». Ces propos sont confirmés par des associations locales, dont le leader de l'une d'elle, dans la région du Mandoul, explique : « *Généralement, le pourcentage des autorités sur des dommages et intérêts sont plus élevés que ce que reçoit les plaignants !* »

2. Les structures traditionnelles

Il s'agit des chefs de village, des chefs de ferrique ou de canton dont l'autorité peut être pétitionnée pour intervenir dans la médiation ou l'arbitrage d'un conflit. Ils peuvent fixer des dédommagements en espèces ou en nature, mais ne peuvent prévoir des sanctions pénales. Etant « autorités traditionnelles » et très proches de la population, ils sont bien placés pour intervenir. « *Les populations vont d'abord vers les chefs de village. Ceux-ci convoquent le comité d'entente pour régler le problème. Le comité met ensemble éleveurs et cultivateurs pour déterminer la cause du conflit et trouver un arrangement à l'amiable. C'est quand il y a des réticences de la part de l'une des parties que l'affaire est transférée au chef de canton. Mais les gens préfèrent que les choses se règlent au niveau des éleveurs et des agriculteurs. Les habitants ne font pas confiance à la brigade de gendarmerie.* » (Propos d'un responsable d'association de Danamadji, Moyen Chari).

Cependant, des questions d'intérêts personnels peuvent surgir, dans la mesure où ces autorités possèdent également souvent soit des bêtes, soit des champs. S'agissant de procédures d'arbitrage informelles, non-réglées et peu transparentes, les possibilités d'enrichissement personnel sont importantes et conduisent souvent à des jugements peu satisfaisants pour une partie ou l'autre.

3. Les structures de l'Etat

Dans le cadre de tels conflits, les autorités administratives ou les instances judiciaires peuvent être saisies. Cependant, ces dernières n'arrivent souvent pas à concilier les parties et engendrent même parfois davantage de frustrations et de rancœurs. Le code pénal tchadien de 1996 prévoit, notamment, la condamnation de la destruction ou de l'endommagement des biens d'autrui, sous forme d'amende ou de peine de prison. Il existe même des dispositions spécifiques pour « les champs et animaux » ainsi que les « dommages aux biens animaliers ». Cependant, le manque de moyens financiers et humains ainsi que les intérêts personnels des représentants de la gendarmerie ou de la justice à bénéficier du processus de règlement prennent parfois le pas sur les procédures. Parfois, les amendes payées, n'arrivent pas en totalité et parfois pas du tout aux bénéficiaires.

Mais, comme expliqué plus haut, la population a très peu confiance dans ces structures, auxquelles elles ne font appel qu'en tout dernier recours, comme l'explique un groupe de femme rencontré à Mandoul : *« Les mécanismes modernes utilisent la force, nous intimident, sont avides et corrompus. Ils sont complices avec les éleveurs ».*

4. Les structures de la société civile

Ces structures sont très proches de la population et connaissent leurs réalités qu'elles partagent. En effet, leurs membres font également partie de la communauté et elles bénéficient donc du « capital confiance » de la population. Au vu du manque de moyens et de la corruption des structures, aussi bien étatique que traditionnelles, bon nombre de personnes vont préférer faire recours aux organisations de la société civile.

Dans le cas où, par exemple, agriculteurs et éleveurs ne parviennent pas s'accorder entre eux, ils peuvent faire recours à des comités de médiation, qui ont été établis dans la zone méridionale du Tchad par l'Association de Médiation pour l'Entente entre Cultivateurs et Eleveurs au Tchad (AMECET), avec l'appui de l'organisation internationale Eirene Tchad. Ces comités sont mixtes, ils sont composés d'éleveurs et d'agriculteurs en nombre paritaire et parfois de leaders religieux. Ils assurent la médiation en cas de conflit et suivent l'application des engagements pris par les parties. Ce n'est qu'en cas d'échec que les parties au conflit font appel aux autorités traditionnelles, administratives ou judiciaires.

Ainsi, à Koumra, dans la région du Mandoul, un groupe d'agriculteurs explique : *« Les associations telles que AMECET, APRODILOM dont l'objectif est d'assurer la médiation, de conseiller et d'accompagner les associations locales, sont celles avec lesquelles nous collaborons. Nous participons à leur activité comme la médiation dans la résolution des conflits en ce sens que nous acceptons les résolutions à l'amiable et des dédommagements raisonnables en cas de conflits. Ces organisations ont permis de résoudre des problèmes qu'il y a eu avec les éleveurs dans nos villages. Moi par exemple, grâce à AMECET j'ai eu à ne pas me présenter chez les autorités lors de la dévastation de mon champs l'an dernier à l'approche de la récolte ».*

D'autres organisations non-gouvernementales locales traitent plus généralement de la thématique de conflit. C'est le cas de l'Agence de coopération et de recherche pour le développement (ACORD) qui a fait des médiations dans le Chari Baguirmi et formé les autorités locales sur des techniques de résolution des conflits. D'autres encore, comme le Secours catholique de développement (SECADEV), AFRICARE, DARNA, etc. interviennent sur des thématiques telles que : la formation et l'organisation des éleveurs, la délimitation des couloirs de transhumances, le développement de plans de développement local, etc. Cependant, ces organisations restent limitées en termes de moyens financiers et de compétences en gestion des conflits. Les résultats escomptés ne sont donc pas à la hauteur des efforts fournis.

Dans le Mandoul :

Les associations telles que AMECET, APRODILOM dont l'objectif est d'assurer la médiation, de conseiller et d'accompagner les associations locales sont celles avec lesquelles les populations de Koumra disent collaborer. Elles participent à leurs activités comme la médiation dans la résolution des conflits en ce sens qu'elles acceptent les résolutions à l'amiable et des dédommagements raisonnables. Ces organisations forment leurs membres à la cohésion sociale, au respect des droits de l'Homme. Ceux-ci ont permis de résoudre des problèmes qu'il y a eu avec les éleveurs dans les villages. Par exemple, grâce à AMECET, affirment certains agriculteurs, le conflit qui les opposait à des éleveurs a pu être géré sans que les autorités n'aient eu à intervenir. La collaboration de ces associations et les autorités locales se fait de façon partielle car les exigences et dommages sont énormes au point que les plaignants n'ont pas très confiance. Certaines autorités sont jugées comme étant corrompues et tranchant le conflit au profit de ceux qui monnaient. Il y a également l'association des droits de l'Homme et autres associations locales qui tentent de résoudre les conflits mais les populations disent ne pas trop avoir confiance en ces mécanismes car elles sont lentes dans les interventions et n'ont pas toutes les capacités requises pour envisager les procédures légales de gestion de conflits. Malgré cela, les populations font très souvent recours plusieurs à ces OSC car les conflits se multiplient fréquemment et comme elles ne veulent pas se faire justice, ces populations sollicitent de temps à autre leur aide mais leur service reste à désirer. Il n'y a pas de parfaite satisfaction. Pour améliorer l'efficacité de ces mécanismes, il faut renforcer leurs capacités de résolutions de conflits. Les forces des organisations est qu'elles sont composées des gens qualifiés et motivés mais leurs faiblesses restent le manque des moyens financiers et logistiques.

Dans le Moyen Chari :

Dans la région du Moyen Chari, les organisations de la société civile dont les noms reviennent le plus souvent dans les échanges avec les différentes personnes interrogées sont la Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme (LTDH), l'AMECET, l'APAGSSBD (Association des producteurs agricole de la Grande Sido et du Sud du Barh-Koh pour le Développement) et Justice et paix. Ces OSC entretiennent de bons rapports avec les autorités ainsi qu'avec les parties prenantes dans les conflits liés aux ressources naturelles. Toutes ces organisations, selon un agriculteur rencontré à Danamadji, jouent un même rôle dans la gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs ou entre agriculteurs. Ils se réunissent pour prendre des décisions et des résolutions pour défendre les agriculteurs. Ces organisations, poursuit-il, ont beaucoup aidé les agriculteurs à résoudre des conflits auxquelles ils étaient confrontés. A chaque problème dans la localité, il y a toujours intervention de l'AMECET ou de l'une de ces organisations que cela soit au niveau de la brigade de gendarmerie ou au niveau du chef de canton ou encore au niveau de la sous-préfecture. Même son de cloche du côté des éleveurs. Mais cette collaboration des éleveurs avec les OSC est assez récente comme le témoigne ces propos d'un éleveur rencontré à Sarh : *« En 2010, tous les membres du village d'Al-Bhir ont cotisé une somme de 45,000 F.CFA pour faire un groupement dans la localité. Cette cotisation a été remise à la PARCEC (coopération d'épargne et de crédit) et le BELACD Sarh pour la construction d'un puits dans la localité sous contrôle de Care International. Mais avant cela, nous n'avions aucune collaboration avec les ONG et les OSC. Cette initiative de 2010 s'est renforcée lorsqu'AMECET est arrivée, il y avait eu une entente et on a formé avec les agriculteurs le comité d'entente. De temps à autres le BELACD vient vacciner gratuitement nos animaux. »*

Mais les actions de ces organisations ne se font pas sans quelques difficultés, notamment avec les autorités administratives. En effet, selon l'un des responsables de l'AMECET, les autorités ne veulent pas une collaboration parfaite avec les organisations locales et les associations. Cela viendrait du fait que ces autorités sont elles-mêmes, pour beaucoup d'entre elles, propriétaires de

bétaïls ou protègent quelqu'un qui en possède, donc il y a une tendance à ralentir ou freiner les actions des organisations.

Les faiblesses des organisations et des associations sont essentiellement liées au manque de moyen financier et à l'absence de partenariats. Malgré cela, elles affirment avoir la ferme volonté de participer à la gestion des conflits autour des ressources naturelles partagées, notamment le conflit entre agriculteurs et éleveurs.

Dans le Chari Baguirmi :

Des trois régions visitées dans le cadre de cette étude de base, la région du Chari Baguirmi, notamment, la localité de Bousso où l'étude a été conduite, est le « parent pauvre » en termes de présence d'organisations de la société civile agissant dans le domaine de la gestion des conflits autour des ressources naturelles. Elles agissent d'avantage dans la gestion des ressources naturelles, comme c'est le cas de l'Association pour la Défense et la Protection de l'Environnement (ADCPE), ou dans la lutte pour l'amélioration des conditions de vie des populations à travers des activités génératrices de revenu, avec notamment Allagueje et le groupement ESTHER, ou encore dans le développement agricole avec entre autres organisations présentes à Bousso l'Association pour le Développement de Mogo (ADM) et Dadinka. Même le comité régional d'action (CRA), sensé encadrer toutes ces organisations dans le cadre de la réalisation du plan de développement local, est en veilleuse. Les membres n'ont tenu aucune réunion depuis plus d'une année. Ceci est une réelle préoccupation pour les autorités qui ont souhaité un soutien pour relancer les initiatives locales en matière de cohésion sociale, de gestion et de prévention des conflits autour des ressources naturelles.

5. Suggestions d'amélioration formulées par les populations

De façon générale les populations ont identifié les faiblesses communes suivantes :

- Manque de ressources financière pour conduire des actions de sensibilisation de plus grande envergure auprès des populations ;
- Faiblesse des capacités des animateurs de ces structures, ce qui a pour conséquence de réduire le taux de succès dans la gestion des conflits ;
- Faiblesse de la représentation des femmes et des jeunes au sein de ces structures ;
- Les structures sont lentes dans les interventions et n'ont pas toutes les capacités requises pour envisager les procédures légales de gestion de conflits ;
- La corruption de certaines autorités administratives, judiciaires et traditionnelles ainsi que des responsables des forces de sécurité ;
- La faiblesse des textes de loi inadaptés pour gérer les conflits liés aux ressources naturelles.

Pour y remédier, des propositions ont été faites :

- Renforcer les capacités des organisations de la société civile dans les techniques de gestion efficace des conflits, notamment les conflits éleveurs agriculteurs ;
- Impliquer les éleveurs et les agriculteurs dans la gestion des conflits qui les opposent ;
- Renforcer les capacités des organisations de la société dans la mobilisation des fonds afin de les rendre financièrement autonome ;
- Sensibiliser les autorités administratives, traditionnelles, judiciaires et les responsables des forces de sécurité à avoir des comportements républicains ;
- Impliquer d'avantage les femmes et les jeunes dans la gestion des conflits.

6. Capacités locales en faveur de la paix

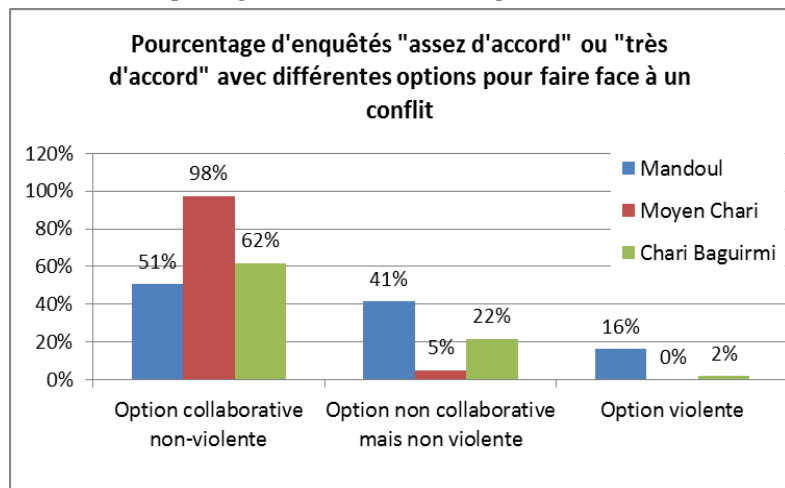
Attitudes locales face aux conflits

Au cours de l'enquête, nous avons mesuré l'attitude de la population cible face aux conflits. Ainsi, un scénario a été présenté aux enquêtés, au cours duquel une situation propice au conflit apparaît. Face à cette situation, nous leur avons proposé trois types d'actions possibles pour gérer cette situation :

Graphique 4 : Attitudes face aux conflits

une action collaborative non violente, une action non collaborative mais non violente, et enfin une option violente. Pour chaque réaction possible, nous avons demandé aux enquêtés s'ils étaient d'accord ou non avec l'option proposée.

L'analyse des données de l'enquête montrent que la population ciblée est clairement en faveur d'options non violentes pour gérer les conflits auxquels ils sont confrontés. Ainsi, le Graphique 4 met en lumière



une tendance générale, dans les trois régions ciblées, à être de plus en plus d'accord avec les options qui leur sont présentées au fur et à mesure que ces options deviennent moins violentes et plus collaboratives.

Ainsi, dans le Mandoul par exemple, 51% des enquêtés sont d'accord (« assez d'accord » ou « très d'accord ») avec l'option collaborative non violente face à un conflit, contre seulement 16% d'entre eux qui sont d'accord avec

l'option violente qui leur sont présentées (voir le Tableau 3 ci-dessous pour plus de détails sur les résultats région par région). La tendance est similaire dans le Chari Baguirmi et dans le Moyen-Chari, les résultats. Autrement dit, les personnes enquêtées, lorsqu'elles ont un problème, préfèrent aller directement voir la personne concernée pour discuter avec elle et négocier une solution à l'amiable, avant de recourir aux autorités locales ou à des parents qui interviendraient en sa faveur, et ce n'est qu'une minorité de la population qui, lorsque toutes les autres options semblent épuisées, qui peuvent envisager recourir à la violence en tentant de se venger ou d'obtenir réparation elle-même.

Tableau 3 : Attitudes des enquêtés face à une situation de conflit

Région	Option proposée face à une situation de conflit	Avis des enquêtés sur les options proposées					
		Absolument pas d'accord	Pas d'accord	Ni d'accord, ni en désaccord	Assez d'accord	Très d'accord	Refus de répondre
MANDOUL	Option collaborative non-violente	7,70%	13,45%	5,50%	33%	17,55%	22,80%
	Option non collaborative mais non violente	3%	7,10%	27,10%	41,40%	0%	21,40%
	Option violente	25,55%	23,40%	10,35%	13,05%	3%	24,65%
MOYEN CHARI	Option collaborative non-violente	0,85%	0,85%	0%	39,60%	57,90%	0,80%
	Option non collaborative mais non violente	18%	68,90%	6,60%	3,30%	1,60%	1,60%
	Option violente	28,70%	59,80%	9,85%	0%	0%	1,65%
CHARI BARGUIRMI	Option collaborative non-violente	11,60%	5%	21,70%	0%	61,70%	0%
	Option non collaborative mais non violente	25%	10%	38,30%	13,30%	8,30%	5,10%
	Option violente	21,70%	51,70%	23,30%	1,70%	0%	1,60%

Il faut noter que dans le Mandoul, plus d'un enquêté sur cinq a refusé de répondre à cette question. Ceci s'explique par le fait que la question a probablement été mal comprise par les enquêtés.

Auto-évaluation de la capacité à être un acteur de la paix

Les résultats du sondage montrent que selon la nature des conflits, les populations se sentent plus ou moins capables de gérer différents types de conflits. Au cours de l'enquête, nous leur avons demandé si lorsqu'un conflit survient dans leur localité, elles pensaient qu'elles pouvaient aider les personnes impliquées à résoudre leur problème. Quatre types de réponses étaient possibles : « non, je ne me sens pas capable », « non, je ne me sens pas trop capable », « oui, je me sens un peu capable » et « oui, je me sens tout à fait capable ». Les questions ont porté sur 4 différents conflits : entre « un agriculteur et un éleveur », « deux agriculteurs », « deux éleveurs » et « les autorités locales et les populations riveraines ».

Les résultats nous indiquent que la plupart des personnes interrogées se sentent capables de gérer un conflit entre un agriculteur et un éleveur ou entre deux agriculteurs, comme l'illustre le Tableau 4, à la page suivante. Cela s'explique par le fait que la médiation est, comme on l'a vu plus haut, la pratique la plus courante de résolution des conflits entre agriculteurs et éleveurs, ou entre agriculteurs eux-mêmes.

Cependant, en ce qui concerne les conflits entre deux éleveurs ainsi que les conflits entre les autorités locales et les populations riveraines des zones protégées, nous constatons que les personnes interrogées se sentent beaucoup moins à l'aise puisque la plus grande partie d'entre eux, estiment ne pas se sentir capable de gérer le conflit.

Tableau 4 : Auto-évaluation des capacités à gérer un conflit

Régions	Capacités à gérer un conflit entre...	... entre un Agriculteur et un Eleveur	... entre deux Agricul-teurs	... entre deux Eleveurs	... entre autorités locales et populations riveraines des zones
---------	---------------------------------------	--	------------------------------	-------------------------	---

					protégées
MANDOUL	Non, pas du tout capable	31,2%	30,6%	38,0%	45,0%
	Non, je ne me sens pas trop capable	9,4%	4,1%	26,2%	7,5%
	Je me sens un peu capable	7,8%	10,2%	7,2%	7,5%
	Oui, je me sens tout à fait capable	51,6%	55,1%	28,6%	40,0%
MOYEN- CHARI	Non, pas du tout capable	0,0%	0,0%	42,1%	21,0%
	Non, je ne me sens pas trop capable	1,8%	0,0%	7,0%	8,8%
	Je me sens un peu capable	43,9%	40,3%	24,6%	31,6%
	Oui, je me sens tout à fait capable	54,9%	59,7%	26,3%	38,6%
CHARI BAGUIRMI	Non, pas du tout capable	0,0%	0,0%	0,0%	11,7%
	Non, je ne me sens pas trop capable	0,0%	0,0%	90,0%	61,7%
	Je me sens un peu capable	79,0%	100,0%	10,0%	1,7%
	Oui, je me sens tout à fait capable	21,0%	0,0%	0,0%	15,0%

Notons que les résultats désagrégés mettent en évidence des résultats similaires entre hommes et femmes, et cela pour tous types de conflits confondus.

D.2 Cartographie des organisations locales

De nombreuses organisations de la société civile (OSC) sont actives dans la gestion des conflits autour des ressources naturelles partagées dans les trois régions du Moyen Chari, du Chari Baguirmi et du Mandoul. Chacune avec des expériences diverses, des forces mais aussi des faiblesses que leurs différents responsables, mais aussi les populations et les autorités locales non pas manqué de souligner lors de l'étude de base. Il ressort également de l'étude que toutes les régions ne sont pas logées à la même enseigne en termes de présence et d'efficacité des OSC. Ainsi, la région du Moyen Chari et celle du Mandoul enregistrent une plus grande présence d'OSC que la région du Chari Baguirmi, notamment à Bousso où l'étude a été conduite.

1. Organisations présentes dans le Chari-Baguirmi :

Dans la région Chari Baguirmi, département de Loug – Chari, 10 organisations ou plateformes de la société civile ont été interrogées. Il s'agit de : l'Association pour la Défense et la Protection de l'Environnement (ADCPE), l'Association pour le Développement de Mogo (ADM) et les groupements suivants : « ALLAGUEJE », « DADINKA », « Esther », « GES », « MEKASNA », « MADJIRABE », « REOUMADJI' » et « TOURBO ». Comme nous pouvons le voir dans le Tableau 5, la plupart de ces groupements ont des objectifs communs.

Tableau 5 : Récapitulatif des caractéristiques de 10 OSC de la région du Chari-Baguirmi

Capacités/ OSC	ADCPE (récent)	ADM	ALLAGUEJE (2004)	DADINKA (2011)	ESTHER (2006)	GES (2009)	MEKASNA (2004)	MADJIRABE (2006)	REOUMADJI (2012)	TOURBO (2007)
Structure de leadership										
Objectif global	Défendre les intérêts de tous les citoyens de Loug-Chari et lutter contre la désertification	Promouvoir le développement du village de Mogo en intensifiant la culture (arachide, mil et riz pluvial)	Améliorer les conditions de vie par les activités génératrices de revenu	Favoriser la production de manioc, d'arachides et la culture potagère	Promouvoir les activités génératrices de revenus	Contribuer à la sécurité alimentaire par les activités champêtres et sensibiliser à la gestion de l'environnement	Lutter contre la famine et le VIH/SIDA	Lutter contre la famine et améliorer la situation socio-économique des populations	Participer à la protection et à la reproduction des ressources halieutiques et favoriser l'épanouissement de la population	Assurer la sécurité alimentaire pendant la période de soudure
Partenariats	Partenariats avec SECADEV, CADLC et ADM et les ministères de la justice et de l'environnement	Appartient à un réseau de groupements avec AMIR, TRISIDE et DJARAB	Partenariat avec le PCAR	Partenariat avec SECADEV, le groupement Madjirabé et le programme d'Etat PNSA	Partenariat avec le SECADEV et le PSAOP	Partenariat avec le SECADEV, PCAR, et les groupements LASSENAN et ABADJANSA	En relation avec le groupement des femmes de l'église catholique	Partenariat avec les groupements Nandjo, Dadinkowa et Niekede	Partenariats avec SECADEV et le groupement féminin REOUMADJI	Partenariat avec SECADEV et PCAR
Structure Hiérarchique	Réunions mensuelles assorties de compte-rendu	Réunions 2 fois/mois assorties de compte-rendu	Réunions 2 fois/mois assorties de compte-rendu	Réunions 2 fois/semaine	Réunions hebdomadaires	Réunions extraordinaires	2 fois/mois et compte-rendu intermittents	Réunions 1 fois par/semaine assorties de compte-rendu	Rendez-vous hebdomadaires + compte-rendu	2 réunions/mois assorties de compte-rendu
Capacités en ressources humaines										
Membres	32 membres	30 membres	8 membres dont	23 membres	15 personnes	14 membres	40 membres	12 membres	16 membres	28 membres

Capacités/ OSC	ADCPE (récent)	ADM	ALLAGUJE (2004)	DADINKA (2011)	ESTHER (2006)	GES (2009)	MEKASNA (2004)	MADJIRABE (2006)	REOUMADJI (2012)	TOURBO (2007)
	dont 13 du bureau		4 du bureau	dont 10 du bureau	dont 8 du bureau	dont 9 du bureau	dont 8 du bureau	dont 5 du bureau	dont 9 du bureau	dont 11 du bureau
Règles d'adhésion	Frais d'adhésion de 10.000 F + cotisation mensuelle de 1.000 F.	Frais d'adhésion de 1.000 F + cotisation de 250 F/réunion	Frais d'adhésion + cotisation	Frais d'adhésion de 2.000 F + cotisation de 500 F/réunion	Frais d'adhésion + cotisation	Frais d'adhésion de 2.000 F + cotisation mensuelle de 500 F	Frais d'adhésion de 5.050 F	Frais d'adhésion de 5.000 F + participation aux activités	Frais d'adhésion de 2.000 F + cotisation mensuelle de 400 F	Droit d'adhésion et cotisation
Formations (12 derniers mois)	X (capacités de plaidoyer)	Formation sur les techniques culturelles du riz (capacités de plaidoyer)	Formation sur la gestion des micro-projets	Formation sur les techniques de maraichage et les techniques de culture de manioc et d'arachides (capacités de plaidoyer)	X	Formation en techniques culturale et de fabrication du compost, de production des pépinières et de stockage	Formations sur le VIH/SIDA, les techniques de transformation d'arachide et de fabrication de savon	Formations sur les techniques de production des pépinières maraîchères et d'aménagement des parcelles	Formations sur les techniques gestion financière des revenus, ainsi que de transformation et de conservation des poissons	X
Capacités opérationnelles										
Activités (6 derniers mois)	En projet	Culture du riz pluvial ha avec location de main d'œuvre locale	Elevage des chèvres, culture de haricot et ramassage des arachides	Sarclage et clôture des champs de manioc et vente	Prêts d'agent pour la réalisation d'AGR	Tontines, stockage d'arachides et cotisation	Transformation d'huile d'arachides	Sarclage des champs, plantations et récoltes	Cotisations, pêche collective et stockage de céréales	Réalisation d'un champ communautaire
Mobilisation de la communauté	Sensibilisation	Réalisation des activités	Réalisation des activités	X	Bouche à oreilles	Campagnes de sensibilisation et réalisation des activités	Vente d'huile et de tourteau	Vente de produits maraîchers	Communiqué	Par le résultat des activités
Relations avec les autorités	Bonnes	Collaboration	Bonnes	Soutien des forces de	Appui des sœurs	Méfiance dans les relations avec	Bonnes relations	Peu de relations avec	Bonnes relations	Peu de relations

Capacités/ OSC	ADCPE (récent)	ADM	ALLAGUJE (2004)	DADINKA (2011)	ESTHER (2006)	GES (2009)	MEKASNA (2004)	MADJIRABE (2006)	REOUMADJI (2012)	TOURBO (2007)
				l'ordre lorsque les champs sont détruits	religieuses	les forces de l'ordre		les autorités et mauvaises relations avec les for es de l'ordre		avec les autorités
Ressources financières										
Budget annuel (F.CFA)	722.000	500.000	100.000	332.000	159.000	200.000	200.000	300.000	120.000	X
Sources de financement	Cotisations	Cotisation + soutien du PADL pour la culture du riz	Vente de produits agricoles + cotisations	Vente de produits agricoles + cotisations	Dons et legs des sœurs religieuses	Vente de produits agricoles + cotisations	Revenus de l'activité	Cotisation des membres	Cotisations + produits des pêches collectives	X
Besoins en formation	Renforcement général des capacités	Technique culturale de riz, production des plants et restauration des sols	Renforcement des capacités	Renforcement des capacités	Renforcement des capacités	Gestion financière, des ressources naturelles et AGR	Formation sur les techniques de teinturerie et de fabrication des savons	Formations sur les techniques de production d'oignon et d'ail, de plantation et de traitement des plants.	Formations en gestion des biens et matériels d'un groupement, ainsi qu'en gestion des ressources halieutiques	X

2. Organisations présentes dans le Mandoul :

Dans la région Mandoul, dix organisations ou plateformes de la société civile ont été interrogées. Ces organisations ou plateformes sont : l'Union des Groupements Agro-Maraichers de Koumra (UGAMAK), l'Association de Médiation pour l'Entente entre Agriculteurs et Eleveurs au Tchad (AMECET), l'Association pour la Promotion Des Initiatives Locales du Mandoul (APRODILOM), le Réseau d'Action de Partage et de Solidarité (RAPS), l'Organisation des Groupements Féminins pour le Développement au Tchad (OGFDT), l'Association pour la Promotion de la Filière Karité dans le Mandoul (APROFIKAM), l'Association des Artistes du Mandoul (ART), l'Association de Récupération des enfants en détresse (ARED), l'Association des Jeunes pour le Développement (AJPD) et le Bureau d'Appui aux Initiatives Locales de Développement (BAPILD). Le Tableau 6 montre très clairement qu'elles ont des objectifs beaucoup plus variés que dans la région Chari-Baguirmi et sont également beaucoup mieux outillées (en termes de structure hiérarchique, formations, financements, etc.).

Tableau 6 : Récapitulatif des caractéristiques de 10 OSC de la région du Mandoul

Capacités/ OSC	UGAMAK (1995)	APROFIKAM	AMECET	APRODILO M (2001)	RAPS (2000)	OGFDT	ART (récent)	ARED (2001)	AJPD (1995)	BAPIL(2006)
Structure et leadership										
Objectif global	Améliorer la production maraichère, augmenter les revenus monétaires et lutter contre la pauvreté en milieu rural	Lutter contre la pauvreté en milieu rural	Approfondir les recherches et développer les stratégies en vue d'améliorer les relations entre éleveurs/agriculteurs	Appuyer, conseiller et accompagner des organisations de base	Renforcer la participation des églises et organisations chrétiennes au développement, s'informer et échanger pour agir	Lutter contre la pauvreté et améliorer les conditions de vie des populations	Conserver les valeurs culturelles et conscientiser la jeunesse	Protéger et promouvoir les droits des enfants et participer à leur réinsertion	Former les jeunes en entrepreneuriat et lutter contre la dégradation de la nature	Améliorer les conditions de la population en général
Partenariats	En réseau avec CNCPRT, COOFEMAK, ONDR, WORLD VISION, APRODILOM, APRODIKAM et PNSA	En réseau avec CNCPRT, RAPS, INADES, ONDR et Délégation régionale de l'environnement	gouvernement (gouverneur, préfet, sous-préfet, chef de canton, etc.), BELACD, Centre social, BAPILD et ARED	Partenariat avec PROADEL et PAPAT	En réseau avec 117 associations et groupements, APIDO, PADL-GRN, et PRAJUST	Membre du réseau de l'ONG SWISSAID et partenariats avec COFEMAK, CELIAF et OTOSA	ARED, CELIAF et OJPD partagent les actions de l'ART	Membre du RESAP et partenaire de l'UNICEF, Care, APLFT et ATPDH	ARED, APM, AVEES et BAPILD	SOS Village-Tchad, SOS Pays-Bas, AMECET, BELACD, World-Vision, Radio TOB et RAPS-Mandoul
Structure hiérarchique	CA + Rencontres inter-groupements/3	Rencontres mensuelles entre bureau,	Au niveau régional, 2 réunions/mois + 2	CA + AG/3 mois + 1 coordonnateur	CA + 1 coordonnateur et 2 chefs de	1 réunion mensuelle et 2 réunions	Rencontre hebdomadaire	1 coordonnateur de projets	AG deux fois /an	2 CA/an

Capacités/ OSC	UGAMAK (1995)	APROFIKAM	AMECET	APRODILO M (2001)	RAPS (2000)	OGFDT	ART (récent)	ARED (2001)	AJPD (1995)	BAPIL(2006)
	mois + AG en début et fin de campagne maraichère	groupements et cellules	assemblées générales/an	r de projets	projets	extraordinaires				
Capacités/ OSC	UGAMAK (1995)	APROFIKAM	AMECET	APRODILO M (2001)	RAPS (2000)	OGFDT	ART (récent)	ARED (2001)	AJPD (1995)	BAPIL(2006)
Capacités en ressources humaines										
Membres	168 groupements avec 12 à 16 membres	132 groupements avec 15 à 20 membres	2241 bénévoles	9 membres et 1.000 bénévoles	20 membres et 5 stagiaires	1252 membres et 1 stagiaire	30 membres et 20 bénévoles	186 membres répartis dans 32 cellules cantonales	35 membres + bénévoles	15 membres
Règles d'adhésion	Frais d'adhésion par groupement 10.000 F	Frais d'adhésion par groupement 5.000 F	Frais d'adhésion de 2.000 F	Avoir connaissances en animation/éducation	Avoir développé des activités concrètes pendant 4 ans	X	X	Frais d'adhésion de 2.500 F	Frais d'adhésion de 500 F	Frais d'adhésion de 12.500 F + cotisation annuelle
Formations (12 derniers mois)	Techniques de gestion des matériels, utilisation de pesticides, gestion élémentaire d'une entreprise	la transformation des produits locaux, la gestion financière et matérielle et la force de vent	Gestion pacifique des conflits (dont 1 formation adressée spécifiquement aux femmes)	Suivi budgétaire, suivi de l'exécution du budget de l'Etat et montage et exécution de projet	Montage et gestion de projet, plaidoyer en cas de conflit et management des associations	Gestion de forage, alphabétisation, technique d'élevage, gestion de crédit, noix de karité et protection de l'environnement	Projections (citoyenneté et santé reproductive), stratégie de participation citoyenne des jeunes et fabrication du foyer amélioré	Participation citoyenne, droits de l'homme et démocratisation, gestion non-violente des conflits, assainissement en eau potable...	X	La gestion des terroirs, l'autopromotion et le plaidoyer et le canevas du projet de l'UE
Capacités opérationnelles										
Activités (6 derniers mois)	Sensibilisation sur l'assainissement et la défection à l'air libre, et animation sur les fosses latrines	Sensibilisation sur la protection des arbres à karité et nééré et production de 500 litres de beurre de karité et	Sensibilisation pour la bonne cohabitation	Formations des autorités en cohabitation pacifique et droits/des leaders traditionnels en gestion de conflit	Forum sur la commercialisation du produit agricole et 2 formations	Cultures vivrières, élevage de caprins et suivi des activités de vente des produits fabriqués	1 présentation théâtrale, 1 interprétation et sensibilisation sur la politique du genre dans les	Emissions radiophoniques, poursuites judiciaires, scolarisation des enfants en détresse, plaidoyer et formations	Création d'un dispensaire communautaire, réalisation d'un forage et création de 3 écoles communautaires	Appui à ses partenaires, suivi des groupements et sensibilisation à l'éducation

Capacités/ OSC	UGAMAK (1995)	APROFIKAM	AMECET	APRODILO M (2001)	RAPS (2000)	OGFDT	ART (récent)	ARED (2001)	AJPD (1995)	BAPIL(2006)
		savons de toilette à base de karité					collèges/lyc ées		ires	
Mobilisation de la communauté	X	X	Organisation d'ateliers sur la gestion des ressources naturelles dans le Mandoul	X	Un animateur est formé/canton + activités de suivi	Conseils aux femmes, mise à disposition de matériel et exposition des produits fabriqués	Spots publicitaires ,représentati ons théâtrales dans les lieux publics	X	Appui des organisations investies dans la protection de l'environne ment	X
Relations avec les autorités	Prise en compte par les autorités administratives et soutien des autorités traditionnelles	Soutien des autorités religieuses et traditionnell es	Participation des autorités administratives et traditionnelles via le comité d'entente	Participatio n des autorités administrati ves	Participation des autorités administrative s et forces de l'ordre	Petite contribution des autorités administrati ves	Conseils des chefs traditionnels	X	Bonnes relations avec les autorités religieuses	X
Ressources financières										
Budget F.CFA	Le budget dépend du plan d'action annuel	dépend du plan d'action annuel	409.000	50 millions	300 millions	25 millions	2 millions	25 millions	2 millions	1.750.000
Sources de financement	Fonds propres	Fonds propres	Cotisations des membres	Prestation de services, subvention et adhésion	Prestation de services, projets et cotisations	SWISSAID, recettes de production et cotisations	Fonds propres	Subventions, legs, droits, prestations de services et cotisations	Fonds propres	Fonds propres
Besoins urgents en formation	Planification des activités et programmation, calcul des couts de productions et des charges variables et entrepreneuriat/lea dership.	les outils de gestion financière et matérielle et montage de petits projets	Gestion positive des conflits et constat et d'évaluation des dégâts (animaux/cham ps)	Gestion des ressources naturelles	Suivi et évaluation et recherche de partenaires financiers	Gestion, droit et devoir de la femme et protection de l'environne ment	Musique, peinture et valeurs associatives	X	Formation en plaidoyer, sur les droits et la réglementati on relative à la protection des R.N	Gestion admin. et financière, gestion des R.N et des conflits inter communauta ires

3. Organisations présentes dans le Moyen Chari

Les associations et groupements sont encore plus nombreux dans la région du Moyen Chari. Ces associations ont des missions/visions diverses et variées. Dans le cadre de cette étude, nous sommes allés à la rencontre des organisations suivantes : l'Association pour la Formation, le Développement Socio-économique et Culturel (l'AFDSEC), le Groupement des Femmes Parieuses (GFP), l'Association pour la Médiation entre Cultivateurs et Eleveurs au Tchad (AMECET), l'Association des producteurs agricoles de la Grand Sido et sud Barh Ko pour le développement (APAGSSBD), l'Association pour la Promotion du Développement Durable et Intégral (APDI) et le Cadre de Concertation Permanent des Jeunes du Moyen Chari (CCPJ/MC). L'appartenance à un réseau ou à des partenariats avec d'autres organisations semble être aujourd'hui une des préoccupations majeures des associations et groupements de la région. Ceux qui n'en font pas encore partie expliquent que c'est parce qu'ils n'en ont pas encore eu l'occasion mais qu'ils y réfléchissent.

Tableau 7 : Récapitulatif des caractéristiques de 10 OSC de la région du Moyen Chari

Capacités/ OSC	AFDSEC (1992)	GFP (2006)	AMECET (1997)	APAGSSBD (2009)	APDI (2010)	CCPJ/MC (2010)
Structure de leadership						
Objectif global	Lutter contre la pauvreté, par la sécurité alimentaire, la gestion des ressources naturelles, la réduction du taux de l'analphabétisme et l'emploi des jeunes	Promouvoir l'entraide entre les femmes par la tontine, l'acquisition de terrain et la garde d'enfants)	Instaurer un climat de fraternité entre les éleveurs et les agriculteurs	Réduire la famine dans la Grande Sido et le Barh Ko Sud, lutter contre les blocus de vente des produits agricoles et défendre l'intérêt du planteur	Faire du Moyen Chari une région prospère où règnent la paix et la justice sociale	Œuvrer pour une jeunesse unie, responsable et capable de façonner la société de demain
Partenariats	Partenariats avec des ONG nationales et internationales, dont COOPI et ACRA	Affiliation à la CELIAF	Appartient à la plateforme des associations de Danamadji	Partenariats avec COOPI et l'AFDSEC	Membre du Réseau des ONG du développement (RESODEV) + partenariats	Plateforme ayant pour partenaire le RESAP, l'APLFT, la CELIAF et la CSTT
Structure Hiérarchique	Réunions mensuelles assorties de compte-rendu	AG tous les 3 mois + réunions mensuelles	Réunions mensuelles assorties de compte-rendu	AG annuelle + réunions mensuelles	AG annuelle + 4 réunions du CA	AG tous les 6 mois
Capacités en ressources humaines						
Membres	15 membres dont 7 permanents, 4 volontaires et 5 stagiaires	22 volontaires	Bénévoles	200.000 volontaires	33 membres, 17 permanents et 2 stagiaires	13 associations et 150 volontaires
Règles d'adhésion	Frais d'adhésion variables de 10.000 à	Frais d'adhésion de 4.000 F + cotisation	Les populations des 2 communautés	Frais d'adhésion de 2.000 F + cotisation	Frais d'adhésion de 30.000 F + cotisation mensuelle	Frais d'adhésion variables de 2.000 à

Capacités/ OSC	AFDSEC (1992)	GFP (2006)	AMECET (1997)	APAGSSBD (2009)	APDI (2010)	CCPJ/MC (2010)
	3.000 F	mensuelle de 6.000 F	choisissent les membres	mensuelle de 1.500 F	de 15.000 F	250 F
Formations (12 derniers mois)	Gestion cycle projet, élaboration d'un plan d'aménagement du territoire, formations sur les enquêtes relatives aux conflits éleveurs et cultivateurs et sur les techniques d'animation	Formations sur les droits des femmes, sur les droits sociaux et mécanismes de succession et sur la division sexuelle du travail	Formation sur le plan de développement local (PDL)	Formations sur la prévention des conflits entre éleveurs et cultivateurs, l'environnement et le PDL	Formation sur la vie associative, le marketing, la recherche et le financement et en économie rurale	Formations sur la participation citoyenne des jeunes, l'exploitation du pétrole et la cohabitation pacifique
Activités (6 derniers mois)	Sensibilisation sur le plan d'aménagement cantonal, formation des animateurs chargés de la sensibilisation des communautés et formation des membres des comités d'entente	Une tontine/mois, 2 AG et l'impression d'un pagne	Réalisation de 126 constats de dévastation de champs, conciliations entre éleveurs et agriculteurs et détermination des limites des terrains	Production de plaques et écriteaux pour prévenir les producteurs contre les vols et réunions du bureau et des cellules	5 formations des Associations des parents d'élèves, formation des facilitateurs des centres d'alphabétisation, 2 ateliers d'échanges des cadres de concertation cantonaux (CCC) et 4 ateliers avec les associations communautaires pour le développement	Remise du prix de l'excellence pour les élèves de Sarh, organisation de la journée du dialogue interculturel et sondage sur les besoins de la jeunesse de Sarh
Mobilisation de la communauté	A travers les représentants des comités	Réalisation des activités	Téléphone, crieur publique et convocations à travers les chefs de canton et des villages	Affiches et communiqués radiodiffusés	Par l'information des CCC	A travers les chefs de quartiers et les animateurs de jeunesse
Relations avec les autorités	Implication et collaboration des autorités administratives et traditionnelles ainsi que des forces de l'ordre	Collaboration avec les autorités administratives et les chefs traditionnels et religieux	Très bonnes	Très mauvaises	Contact permanent et soutien des autorités	Bonnes relations avec les autorités traditionnelles et religieuses mais méfiance vis-à-vis des forces de l'ordre
Ressources financières						
Budget annuel (F.CFA)	273.219.243	150.000 en banque et 200.000 de crédits	X	600.000	130 millions	X
Sources de	Les financements	Autofinancement	Compensations	Adhésions et	Financé par la Coopération	Par ses membres et

Capacités/ OSC	AFDSEC (1992)	GFP (2006)	AMECET (1997)	APAGSSBD (2009)	APDI (2010)	CCPJ/MC (2010)
financement	proviennent principalement du PADL/GRN et de l'ONG ACRA		volontaires pour les conciliations	cotisations	Suisse + activités de la ferme	certaines cadres du Moyen Chari
Besoins en formation	Renforcement des capacités en gestion des ressources nationales et des conflits	Plaidoyer, gestion des ressources naturelles et des conflits, management organisationnel et formation des leaders d'association	Gestion des conflits, gestion du terroir, élaboration des rapports et compte rendus et management organisationnel	Gestion financière, management organisationnel, production agricole et gestion des ressources naturelles et des conflits	Formation en marketing, renforcement des capacités dans la gestion des ressources naturelles et management organisationnel	Renforcement des capacités organisationnelles, formations sur l'entrepreneuriat, les techniques de rédaction des projets et la gestion des ressources naturelles et des conflits

D.3. Indicateurs de base du projet

Les indicateurs que le cadre logique du projet recommande de mesurer à la situation de pré-projet sont les suivants :

- a) Pourcentage des conflits liés aux ressources naturelles dans chaque région (O.G.)
- b) Pourcentage de la population qui se sent capable de résoudre des conflits liés aux ressources naturelles

a) Pourcentage de conflits liés aux ressources naturelles dans chaque région :

La question D2 du questionnaire permet de fournir une estimation chiffrée de cet indicateur, lié à l'objectif général du projet. Nous pouvons conclure, sur base de l'échantillon de notre sondage, que le pourcentage de conflits liés aux ressources naturelles est de :

- 81.8% dans le Moyen Chari
- 75.5% dans le Chari Baguirmi
- 97.2% dans le Mandoul

La Figure 10, ci-dessous, donne plus de détails sur la façon dont ces pourcentages sont calculés ³¹.

Tableau 8 : : Quel est le conflit qui représente la plus grande menace pour la paix au sein de votre localité?

Région	Moyen Chari	Chari Baguirmi	Mandoul	Moyenne
Conflits liés aux ressources naturelles (RN)				
les conflits liés aux ressources naturelles	31,1%	27,9%	2,7%	20,6%
Les conflits fonciers	18,0%	11,5%	4,1%	11,2%
Les conflits agriculteurs/ éleveurs	31,1%	29,5%	89,0%	49,9%
Les conflits agriculteurs/agriculteurs	1,6%	6,6%	1,4%	3,2%
Total Conflits liés aux RN	81,8%	75,5%	97,2%	84,8%
Autres conflits (non liés aux ressources naturelles)				
Conflits ethniques	0,0%	18%	0,0%	6,0%
Conflits politiques	0,0%	1,6%	0,0%	0,5%
Les conflits de genre	0,0%	0,0%	1,4%	0,5%
Les conflits avec les autorités administratives	1,6%	0,0%	1,4%	1,0%
Conflit familiaux	14,8%	1,6%	0,0%	5,5%
NSP	2%	0,0%	0,0%	0,5%
Total Conflits non liés aux RN	18,0%	21,2%	2,8%	14,0%

³¹ Pour cette question (question D2 dans le questionnaire), les enquêtés pouvaient formuler, par ordre d'importance, jusqu'à trois types de conflits qui représentent, selon eux, la plus grande menace à la paix dans leur localité. Dans le tableau, nous n'indiquons que le 1^{er} choix des enquêtés, à l'exception du Mandoul, où les résultats liés au premier choix des enquêtés par rapport à cette question ont été invalidés (voir « Limites » dans la section « Méthodologie »), et où nous indiquons donc le 2^{ème} choix des enquêtés pour cette question.

b) Pourcentage de la population qui se sent capable de résoudre des conflits liés aux ressources naturelles

Cet indicateur, lié au résultat 2.2, est mesuré grâce aux questions G1, G2, G3 et G4 du questionnaire, où l'on demande aux enquêtés de signifier s'ils se sentent ou non capables de résoudre un conflit (a) entre un agriculteur et un éleveur, (b) entre deux agriculteurs, (c) entre deux éleveurs.

Tableau 9 : Auto-évaluation des capacités à gérer un conflit

Régions	Capacités à gérer un conflit entre...	... entre un Agriculteur et un Eleveur	... entre deux Agriculteurs	... entre deux Eleveurs	... entre autorités locales et populations riveraines des zones protégées
MANDOUL	Non, pas du tout capable	31,2%	30,6%	38,0%	45,0%
	Non, je ne me sens pas trop capable	9,4%	4,1%	26,2%	7,5%
	Je me sens un peu capable	7,8%	10,2%	7,2%	7,5%
	Oui, je me sens tout à fait capable	51,6%	55,1%	28,6%	40,0%
MOYEN-CHARI	Non, pas du tout capable	0,0%	0,0%	42,1%	21,0%
	Non, je ne me sens pas trop capable	1,8%	0,0%	7,0%	8,8%
	Je me sens un peu capable	43,9%	40,3%	24,6%	31,6%
	Oui, je me sens tout à fait capable	54,9%	59,7%	26,3%	38,6%
CHARI BAGUIRMI	Non, pas du tout capable	0,0%	0,0%	0,0%	11,7%
	Non, je ne me sens pas trop capable	0,0%	0,0%	90,0%	61,7%
	Je me sens un peu capable	79,0%	100,0%	10,0%	1,7%
	Oui, je me sens tout à fait capable	21,0%	0,0%	0,0%	15,0%

Notons que les résultats désagrégés mettent en évidence des résultats similaires entre hommes et femmes, et cela pour tous types de conflits confondus.

D.4. Leviers de participation des regroupements féminins

Au Tchad, même si les femmes rurales tchadiennes représentent environ 40% de la population du pays et sont des piliers de la production agricole et de la sécurité alimentaire, elles subissent encore de nombreuses inégalités en termes de revenus, de charge de travail, de vulnérabilité liée aux crises alimentaires, d'accès au crédit, à la propriété foncière, à la formation, à l'éducation, à des postes de décision, etc.³². Elles sont directement touchées par les conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles. Elles sont les premières victimes, sans pour autant en être les auteurs. Selon les perceptions des personnes interrogées dans le cadre de cette étude, les femmes sont rarement à la base des conflits autour des ressources naturelles. Mais elles sont absentes dans le processus de gestion des conflits. Cela est lié au rôle social de la femme dans la société africaine, et particulièrement dans la société Tchadienne.

D'après les femmes rencontrées lors des focus groupes, ce qui les empêche d'avoir un rôle dans la gestion liés aux conflits est que *« la femme est faite pour la maison et n'a pas droit à la parole en public. S'il y a problème, les hommes les consultent et utilisent les idées de leurs femmes dehors pour résoudre les conflits, mais les femmes ne sont pas choisies et concertées dans la gestion des conflits »* - Propos d'une femme lors d'un groupe de discussion de femmes à Danamadji (Moyen Chari).

Les hommes se choisissent et se délèguent des tâches lors de la résolution des conflits dans la localité. Et pourtant ces femmes se sentent et se disent capables de gérer les conflits parce que comme elles le disent elles mêmes *« les femmes peuvent avoir une influence parce que la femme est artisane de la paix ; quand la femme veut la paix, elle peut ramener la paix. En tant que mère, la femme est appelée à gérer les problèmes dans leurs foyers et avec leurs enfants. La femme ne peut pas supporter la mort de leurs maris et enfants d'où, elles sont capables de lutter pour la paix et la résolution des conflits. »* Nombreuses sont celles qui, aujourd'hui, s'impliquent de plus en plus dans la gestion des conflits, à travers des organisations de la société civile.

Mais pour impliquer d'avantage les femmes dans la gestion des conflits *« il faudra une sensibilisation dans le milieu féminin, des formations, organiser des activités qui impliquent les hommes et les femmes afin de permettre aux premiers d'impliquer d'avantage les dernières dans toutes les actions de cohésion sociale et rapprochement des communautés. Il faudra également impliquer les femmes dans les décisions et rencontres à travers des causeries communautaires, des débats. »*.

Un autre aspect soulevé régulièrement au cours des entretiens, est celui lié à l'implication des époux, afin de limiter les risques de blocages à la participation féminine dans le projet, comme l'explique un groupe de femme rassemblée dans un groupe de discussion dans la région de Mandoul : *« Dans cette localité, c'est l'homme qui est le maître de son foyer et tout doit passer par lui. Pour que la femme participe aux activités que l'ONG compte mener, il faut convaincre l'homme que c'est important pour la bonne marche de la localité »*. Parmi les autres recommandations formulées à ce sujet, citons :

- Amener aussi les femmes à comprendre qu'elles sont capables de beaucoup de choses
- Organiser les sensibilisations en utilisant les langues vernaculaires
- Mener un travail de sensibilisation auprès des hommes afin de considérer la femme comme un être qui a également un rôle à jouer dans le développement de sa région

³² 6 réalités sur les inégalités entre les hommes et les femmes dans le monde rural au Tchad, PNUD octobre 2013

D. Recommandations

Les recommandations de ce rapport ont été faites par les personnes interviewées en tenant compte des objectifs de l'étude de base et du projet.

- Les organisations locales à associer dans la mise en œuvre du projet doivent être des associations d'agriculteurs et des associations d'éleveurs. Car si l'une des catégories est laissée en marge du projet, il y aura moins de chance qu'il puisse atteindre ses objectifs
- Le projet doit associer, dans sa mise en œuvre, des associations de femmes et de jeunes. En donnant la possibilité à cette catégorie sociale de s'impliquer dans la gestion des conflits, notamment les conflits liés aux ressources naturelles, le projet contribuera à renforcer le rôle social des femmes et des jeunes.
- Les autorités administratives et militaires ainsi que les délégations régionales des Ministères, ne doivent pas être laissées en marge des discussions. Il faut les encourager à prendre part aux activités et à échanger avec les populations afin de leur permettre de prendre en compte le point de vue des populations dans leur prise de décision. Mais pour cela, il faut que la coordination du projet maintienne un contact permanent avec ces autorités et partagent avec eux les préoccupations des populations. Les émissions radios sont un des outils qui pourraient être utilisées pour renforcer le dialogue entre autorités et population, en plus des activités communautaires.
- Le langage à utiliser lors des formations doit être simple et accessible à tous les participants. Prévoir même la traduction dans les langues courantes de la région, notamment en arabe, afin de permettre une meilleure assimilation des notions par les parties prenantes.
- Mettre en place une stratégie pour créer une synergie d'action avec les ONG mettant en œuvre des projets dans le cadre du PADL GNR, mais aussi associer toutes les autres structures, n'ayant pas de financement avec le PADL GNR et qui œuvrent dans le domaine des ressources humaines. Cela aura l'avantage d'éviter, d'une part, qu'il y ait des doublons dans les actions des organisations bénéficiant du même financement, ou d'autre part, que les actions des uns aient une influence négative sur les actions des autres.